



**HAL**  
open science

# Les Muses de Larissa : une nouvelle inscription votive thessalienne d'époque hellénistique sur la fondation d'un sanctuaire

Eleonora Santin, Athanásios Tziafálias

## ► To cite this version:

Eleonora Santin, Athanásios Tziafálias. Les Muses de Larissa : une nouvelle inscription votive thessalienne d'époque hellénistique sur la fondation d'un sanctuaire. Bulletin de Correspondance Hellénique, 2021, 144 (1), pp.257-299. 10.4000/bch.1090 . hal-03085057

**HAL Id: hal-03085057**

**<https://hal.science/hal-03085057v1>**

Submitted on 10 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Les Muses de Larissa : une nouvelle inscription votive thessalienne d'époque hellénistique sur la fondation d'un sanctuaire

*Οι Μούσες της Λάρισσας: μια νέα θεσσαλική αφιερωματική επιγραφή της Ελληνιστικής περιόδου στα θεμέλια ενός ιερού*

*The Muses of Larissa: a new Thessalian votive inscription from the Hellenistic period on the foundation of a sanctuary*

Eleonora Santin et Athanasios Tziafalias

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/bch/1090>

DOI : 10.4000/bch.1090

ISSN : 2241-0104

### Éditeur

École française d'Athènes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2020

ISBN : 978-2-86958-541-6

ISSN : 0007-4217

Ce document vous est offert par Université Lumière Lyon 2



### Référence électronique

Eleonora Santin et Athanasios Tziafalias, « Les Muses de Larissa : une nouvelle inscription votive thessalienne d'époque hellénistique sur la fondation d'un sanctuaire », *Bulletin de correspondance hellénique* [En ligne], 144.1 | 2020, mis en ligne le 29 juin 2021, consulté le 10 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bch/1090> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bch.1090>

---

# Les Muses de Larissa : une nouvelle inscription votive thessalienne d'époque hellénistique sur la fondation d'un sanctuaire

Eleonora SANTIN, Athanasios TZIAFALIAS

**RÉSUMÉ** Cet article est la première édition d'une épigramme votive gravée sur l'une des pièces majeures du Musée diachronique de Larissa, une stèle à relief réemployée pour servir de chapiteau à l'époque byzantine où l'on voit neuf Muses faire cortège autour d'une divinité placée dans une grotte qui pourrait être identifiée avec Apollon. L'inscription et le relief sont incomplets et posent quelques difficultés d'interprétation. Nous avançons des hypothèses de reconstitution du texte, complétées par un premier commentaire iconographique, et essayons de replacer cet objet dans son ancien contexte monumental, archéologique, culturel et religieux : une dédicace du peuple aux Piérides semble être liée à la fondation d'un culte des Muses à Larissa par un citoyen riche qui, en échange de sa générosité, espère pouvoir obtenir une prêtrise.

**ΠΕΡΙΛΗΨΗ** *Οι Μούσες της Λάρισσας: μια νέα θεσσαλική αφιερωματική επιγραφή της Ελληνιστικής περιόδου στα θεμέλια ενός ιερού*

Αυτό το άρθρο αποτελεί την πρώτη δημοσίευση ενός αφιερωματικού επιγράμματος λαξευμένου σε έναν από τους μεγαλύτερους λίθους που εκτίθενται στο Διαχρονικό Μουσείο Λάρισσας. Πρόκειται για μια ανάγλυφη στήλη η οποία επαναχρησιμοποιήθηκε ως κιονόκρανο κατά τη Βυζαντινή περίοδο. Απεικονίζονται εννέα Μούσες που περιβάλλουν μια θεϊκή μορφή μέσα σε μια σπηλιά, πιθανώς τον Απόλλωνα. Η επιγραφή και το ανάγλυφο σώζονται αποσπασματικά και παρουσιάζουν ορισμένες δυσκολίες στην ερμηνεία τους. Σε αυτό το άρθρο, προχωρούμε τις υποθέσεις αποκατάστασης του κειμένου, οι οποίες συμπληρώνονται από ένα πρώτο εικονογραφικό σχόλιο και επιχειρούμε να επανατοποθετήσουμε αυτό το αντικείμενο στο αρχαίο του μνημειακό, αρχαιολογικό, πολιτισμικό και θρησκευτικό πλαίσιο: το αφιέρωμα του λαού στις Πιερίδες φαίνεται πως συνδέεται με την εγκαθίδρυση μιας λατρείας των Μουσών στη Λάρισα από έναν πλούσιο πολίτη ο οποίος, σε αντάλλαγμα της γενναιοδωρίας του, ελπίζει πως θα μπορέσει να λάβει το αξίωμα του ιερέα.

**SUMMARY** *The Muses of Larissa: a new Thessalian votive inscription from the Hellenistic period on the foundation of a sanctuary*

This paper is the first publication of a votive epigram inscribed on one of the most important objects stored in the Diachronic Museum of Larissa, a relief stele reused as a capital during the Byzantine era. The sculpture portrays the nine Muses surrounding a divinity placed within a cave, who could be identified with Apollo. The inscription and the relief are incomplete, which causes some difficulties with the interpretation. We present some possible reconstructions of the text, and a preliminary iconographic commentary, attempting to replace this object in its monumental, archaeological, cultural and religious context: a dedication of the people to the Pierids seems to be linked to the foundation of a cult of the Muses in Larissa by a wealthy citizen who, in exchange for his generosity, hopes to obtain a priesthood.

## À PROPOS DES AUTEURS

E. SANTIN, chercheur, CNRS (UMR 5189 HiSoMA) ; A. TZIAFALIAS, ancien épheure des Antiquités.

## NOTE LIMINAIRE

Nous souhaitons remercier les collègues qui ont contribué par leurs suggestions à interpréter ce document, en particulier Richard Bouchon, Pascale Brillet-Dubois, Bruno Helly, Sophia Kravaritou, Iphigeneia Leventi et Enrico Magnelli.

Nous adressons notre gratitude à l'épheure de Larissa, Madame Roula Sdrolia, qui nous a permis de travailler dans les meilleures conditions possibles au musée de Larissa.

Nous remercions également les réviseurs de cet article ainsi que le directeur et les membres de la rédaction du *BCH* pour leur relecture attentive.

Toutes les photographies de cette publication appartiennent aux archives du laboratoire HiSoMA de Lyon.

Par cet article, nous avons le privilège de publier une stèle inédite trouvée à Larissa, en Thessalie, qui associe un relief représentant neuf Muses en cortège autour d'une autre divinité et une dédicace métrique lacunaire aux Piérides.

Cet objet, actuellement exposé dans le nouveau Musée diachronique de Larissa, est intéressant pour plusieurs raisons. Le lien de complémentarité entre la représentation figurée et l'inscription – qui ne se rencontre pas fréquemment dans ce type de monuments inscrits –, ainsi que les éléments originaux qu'il apporte du point de vue iconographique, textuel et historique, attireront l'attention de spécialistes de plusieurs disciplines. Ce nouveau document fournit également des informations importantes pour préciser notre connaissance, encore vague, de la topographie de l'antique Larissa et ajoute quelques informations supplémentaires sur les pratiques cultuelles et la réception de l'épopée homérique dans cette importante cité de Thessalie à l'époque hellénistique.

L'état incomplet du texte et du relief pose des problèmes d'interprétation que nous espérons avoir résolus, mais suscite aussi des questions auxquelles nous ne pouvons répondre que par des hypothèses.

## LE MONUMENT

*Images* : face inscrite (fig. 1) ; côté (fig. 2) ; face postérieure (fig. 3).

*Support* : le support, qui avait servi dans une première phase de son emploi comme stèle, se présente dans son état actuel comme un bloc de marbre blanc, retailé en haut et en bas à l'époque paléochrétienne (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) pour réaliser un chapiteau, décoré en relief d'un motif végétal sur une, et une seule, des faces latérales du polyèdre : cette disposition du décor implique que l'autre face latérale n'était pas visible et qu'elle était tournée vers une paroi. Sur la face inscrite, à savoir la base supérieure du chapiteau, on a creusé un trou conique assez profond, d'un diamètre à la base d'environ 3,5 cm qui permettait l'encastrement d'un autre élément architectural ou bien la fixation directe à une architrave ou au plafond. Cette cavité a été creusée à partir d'une autre de forme rectangulaire plus ancienne, qui remonte au premier emploi du bloc. Au fond du trou, on observe les traces du ciment utilisé lors du deuxième emploi. Malgré l'usure, les côtés sont conservés. Les angles supérieur droit et inférieur gauche sont cassés ; sur la face inscrite, la surface de la pierre est ébréchée en diagonale, ce qui a provoqué la perte des premières lettres de chaque ligne de l'inscription en nombre croissant à mesure que l'on descend vers le bas.

À l'origine, le monument était une stèle de type assez particulier mais bien connu par les spécialistes, dit « à trou carré ». Cette typologie de support, attestée en Thessalie entre le VI<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. av. J.-C., caractérise des monuments à destination votive dans leur

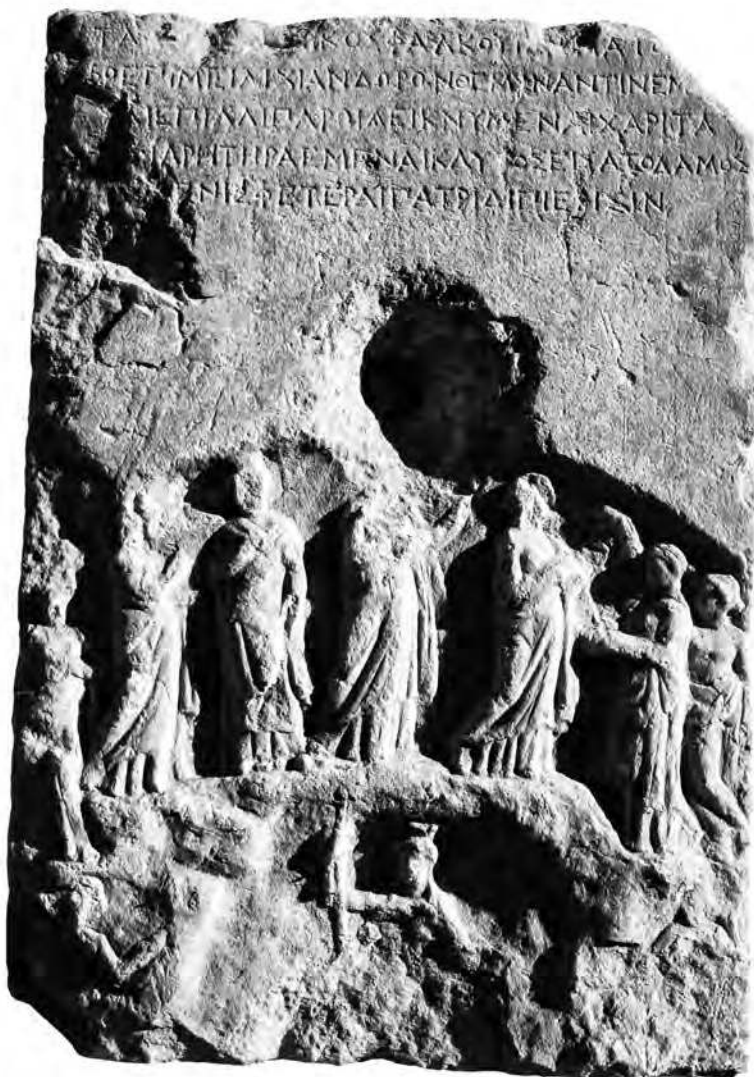


Fig. 1 — Face inscrite.

premier emploi, puisque le trou carré, ou quadrangulaire, servait pour l'encastrement d'un tenon de marbre soudé au plomb auquel on suspendait des offrandes en forme de couronnes ou de guirlandes<sup>1</sup>. Comme on vient de le préciser, la pierre a été recoupée lors

1. Sur les stèles «à trou carré», voir HELLY 1979, p. 168-172 et HEINZ 1998, p. 103. Voir aussi INTZESILOGLOU 1984.



Fig. 2 — Côté.

de son deuxième emploi : nous avons donc perdu en haut une partie indéterminable du corps de la stèle, ainsi que le couronnement, qui pouvait être triangulaire<sup>2</sup> ou plat, et en bas la partie inférieure du relief et le tenon d'encastrement.

**Dimensions (cm) :** h. 64 (conservés) ; l. 42 ; ép. 16.

**Description du relief (fig. 4) :** le relief est à double registre ; au niveau supérieur, à l'intérieur d'un espace creux, on voit sept Muses, dont au moins cinq sont vêtues d'un *chiton* long et d'un *himation* drapé, et au moins une, à l'extrême droite, est torse nu. Leurs cheveux sont attachés dans un chignon ; la troisième figure à partir de la gauche porte peut-être un *polos*. Cinq Muses sont de profil – deux la tête tournée vers la droite, trois vers la gauche –, deux sont de face. Dans le registre inférieur, le plus abîmé et mutilé par le remploi, à l'extrême gauche, au niveau du coin cassé, on reconnaît le bras et les traces du visage d'une figure féminine, une huitième Muse, tournée vers la figure centrale. La neuvième déesse, à peine visible à cause de l'érosion du support, se trouve de l'autre côté de la grotte, en miroir par rapport à la précédente. Au centre, dans un ancre, se détache le buste, frontal et mutilé dans sa partie inférieure, d'une divinité habillée avec un *chiton* à manches courtes qui tient un sceptre ou un bâton de sa main gauche et porte un *polos*, chapeau typique en forme de cylindre ; ses cheveux sont coiffés en nattes qui lui retombent sur les épaules. Les Muses en cortège l'entourent et semblent lui rendre hommage (voir note iconographique).

**Lieu de conservation :** actuellement exposé dans les salles du Διαχρονικό Μουσείο Λάρισσας.

**Inventaire :** n° 2 dans l'inventaire du théâtre de Larissa (ancien n° 33).

**Autres identifiants :** GHW 6801, estampages n° TH03492 et TH03547 (nos de code associés à l'objet dans les archives du laboratoire HiSoMA de Lyon-France).

2. Comme il est plus probable en raison du type de stèle, voir HEINZ 1998 et HELLY 1979.



Fig. 3 — Face postérieure.

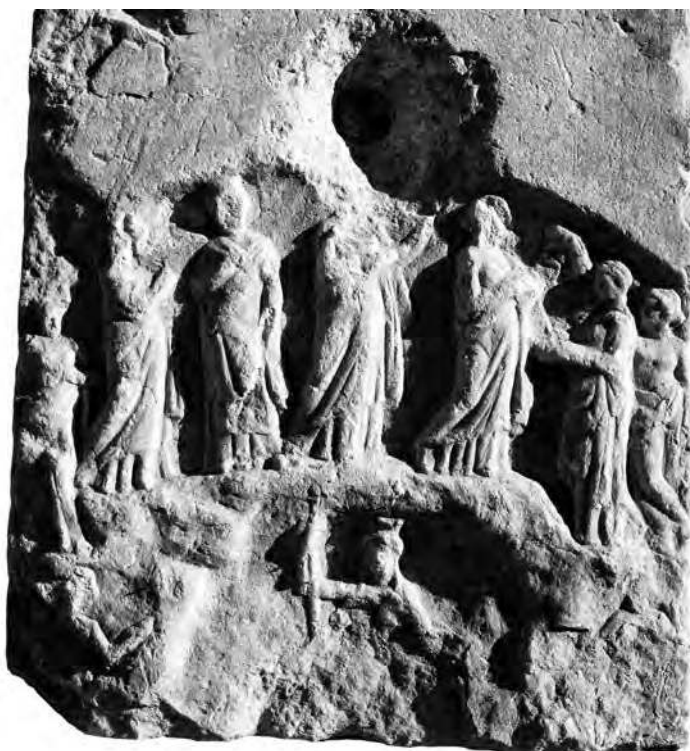


Fig. 4 — Relief.

*Lieu de trouvaille* : la stèle a été retrouvée en plein centre de la ville moderne de Larissa, dans la rue Ξάνθου, à proximité de la rue Φιλελλήνων (fig. 16, zone A), sur les pentes de la colline sur laquelle se trouvait l'acropole antique (lieu actuellement dit ο Λόφος του Φρουρίου).

## L'INSCRIPTION

? -----?  
*vac.* ΤΑ[7-8]ΔΙΚΟΣΦΑΛΚΟΥΙΔ[1-2]ΜΑΤΟ[---]  
 [.]ΦΡΕΠΠΕΙΛΙΧΙΑΝΔΩΡΩΝΘΕΜΙΝΑΝΤΙΝΕΜ[3-4]  
 [2-3]ΔΙΕΠΠΑΛΠΑΡΩΙΔΕΙΚΝΥΜΕΝΑΙΧΑΡΙΤΑ  
 [3-4]ΟΙΑΡΗΤΗΡΑΕΜΕΝΑΙΚΛΥΤΟΣΕΙΣΑΤΟΔΑΜΟΣ  
 [5-6]ΕΝΙΣΦΕΤΕΡΑΠΠΑΤΡΙΑΠΠΙΕΡΙΣΙΝ

Texte conservé de 5 lignes, complet en bas (fig. 5).





Fig. 5 — Inscription.

**Dimensions des lettres (cm) :** h. 0,9-1,2.

**Interligne :** 1,3.

**Mise en page :** la disposition du texte est stichique (le vers correspond à la ligne), l'alignement est à gauche pour les lignes 2-5, en revanche, la première ligne lisible est en retrait par rapport à la deuxième de 1,5 cm, elle était donc probablement centrée par rapport au reste de l'inscription.

**Écriture :** la gravure est soignée, la distance entre les caractères est régulière, on remarque un léger contraste entre la taille des *omicron* et des *omega* par rapport aux autres lettres. *Alpha* est à barre horizontale, *pi* a une seconde haste plus courte, *sigma* présente des barres un peu ouvertes. Absence d'apices.

### Notes critiques

Le long du bord supérieur, nous ne voyons aucune trace de lettre.

**I. 1** *Vacat* de 1,5 cm avant T. Après TA, lacune d'environ 7 ou 8 caractères suivie par l'extrémité du trait oblique d'une lettre triangulaire (Λ ou A) et le bas d'une haste (I ou Y); après Y on voit les  $\frac{3}{4}$  d'une haste (I ou T) et une lettre triangulaire (Δ, A, Λ), ensuite il y a la place pour une, ou au maximum deux lettres. À la fin, avant A on voit la partie inférieure d'une lettre triangulaire, plus probablement M que Λ, après A on voit une haste et l'angle entre cette haste et la barre horizontale du T et les traces d'une lettre ronde (O ou Θ).

**I. 2** Avant Φ, bien lisible (il ne manque que la partie inférieure de l'haste), il y a la place pour une seule lettre. Le I de θεμίμ est incomplet, mais lisible. Le nombre des lettres manquant à la fin de la ligne ne peut être déterminé avec une précision absolue. Cependant, vu la largeur moyenne des lettres et la longueur de la troisième ligne (complète à la fin), nous pouvons estimer qu'il y a une lacune de 3 ou 4 caractères.

**l. 3** Après une lacune de 2 ou 3 lettres, on distingue l'extrémité finale du trait diagonal d'une lettre triangulaire (A ou Λ). Vers et ligne sont complets à la fin.

**l. 4** Après une lacune de 3 ou 4 lettres (soit une syllabe longue), on voit une lettre ronde (O ou Θ), suivie d'une haste. Du T de ΚΛΥΤΟΣ on voit à peine la barre. Vers et ligne sont complets à la fin.

**l. 5** Au début manquent 5 ou 6 caractères, soit deux syllabes, une longue et une brève. Vers et ligne sont complets à la fin.

*Texte de l'épigramme sans restitutions (les syllabes manquantes sont notées entre crochets droits)*

*vac.* TA[7-8]ΛΙΚΟΣ Φάλκου ΙΔ[1-2]ΜΑΤΟ[---]  
 [-]ΦΡ ἐπὶ μιλίχίαν δώρων θέμιν ἀντινέμ[- ∞]  
 [-]ΑΙ ἐπίλλιπαρῶι δεικνύμεναι χάριτα  
 [- ]ΟΙ ἀρητῆρα ἔμεναι κλυτός εἶσατο δᾶμος 4  
 [- ∞] ἐνὶ σφετέραι πατρίδι Πιερίσιν.

**Métrique** : deux distiques élégiaques (l. 2-5) précédés par une ligne en prose ou en « prose métrique » (rythme dactylique). *Scriptio plena* dans ἀρητῆρῶι.

**Date** : le type de monument (stèle « à trou carré ») et la forme des lettres font penser que l'inscription remonte au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>3</sup>

#### COMMENTAIRE LINÉAIRE

Aucune trace de lettre n'est visible tout au long du bord supérieur, mais cela n'implique pas que l'inscription commence à la l. 1, puisque la pierre a été coupée et que la distance entre le bord et les lettres de la première ligne est inférieure à l'interligne : il se peut donc qu'une ou plusieurs lignes soient perdues. La première ligne conservée est en retrait par rapport aux suivantes. Il s'agit d'un *vacat* et non d'une *eisthesis* (indentation) des vers pairs qui devrait s'appliquer également aux lignes 3 et 5 par un alignement au *tau* de la ligne 1. Une telle disposition est empêchée par un ensemble de facteurs objectifs et conjecturaux concomitants : l'espacement entre les lettres, les syllabes manquantes, les restitutions possibles.

La première ligne lisible est donc la partie conservée d'une dédicace en prose centrée par rapport aux lignes suivantes et qui n'est pas séparée par une *vacatio* verticale des dis-

3. L'écriture se rapproche de celle de DECOURT, *IThess.* 91 (Pharsale, IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.), ou de celle de GVI 1572 (Démétrias, début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.), ou encore de celle de DECOURT, *IThess.* 93. (Pharsale, début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

tiques élégiaques. De façon moins vraisemblable, ce peut être un pentamètre isolé ayant fonction de dédicace introductive<sup>4</sup>. Il est aussi possible que l'auteur de ce petit poème ait cherché à donner à la dédicace un rythme dactylique, tout en sachant qu'il n'aurait pas pu composer de vers régulier à cause des contraintes onomastiques. Le nom des divinités auxquelles le monument a été consacré n'est mentionné qu'à la fin de l'épigramme. Nous nous demandons par conséquent si un datif τῶν Μούσῶν n'aurait pu trouver sa place avant la première ligne pour compléter la dédicace, mais sa présence n'est pas strictement nécessaire.

**l. 1** Au début on voit deux lettres, TA, suivies d'une lacune de sept à huit caractères maximum. Nous estimons donc qu'il y avait un premier mot qui commençait par TA suivi d'un autre mot (un anthroponyme?) qui se terminait en -λικός ou -αικός. La restitution ταγός, ou mieux ταγεύσας, qui renvoie à la principale magistrature civique des cités thessaliennes à l'époque de notre stèle, est tentante vu l'emploi particulier de ce terme dans la région<sup>5</sup> et notamment son usage dans un groupe d'inscriptions votives d'Atrax où il indique l'appartenance du dédicant à une classe d'âge<sup>6</sup>. Les solutions possibles pour le mot qui suit, compte tenu de l'extension de la lacune, ne seraient pas trop nombreuses si on s'imposait des contraintes métriques : Φιλικός ou Μάλικος sont possibles et, avec ταγεύων, formeraient la première partie d'un pentamètre. Si, en revanche, on ne tient pas compte de la prosodie, l'éventail de possibilités s'élargit. On pourrait songer à des noms en -αικός, comme Φάλακκος, assez bien attesté en Thessalie entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>7</sup>, ou bien Πάταικος, qui n'a pas d'attestation dans la région. Ces noms sont néanmoins trop longs si nous retenons la conjecture τα[γεύσας].

4. La séquence hexamètre-pentamètre n'est pas toujours respectée dans les poèmes épigraphiques, qui présentent des structures relativement libres et des combinaisons différentes d'hexamètres et de pentamètres. Néanmoins, si on se reporte à la liste des poèmes épigraphiques avec alternance non régulière fournie par CECCARELLI 1996, p. 59-62, on remarque qu'un pentamètre isolé avant un ou plusieurs distiques élégiaques est rarissime et qu'on a plutôt tendance à utiliser le pentamètre comme vers conclusif qu'introductif. L'habitude de graver en guise d'en-tête une ou plusieurs lignes en prose et de les différencier graphiquement, le plus souvent par de plus grandes lettres, est en revanche extrêmement fréquente.
5. À l'époque de notre monument, les ταγοί sont organisés en collèges de généralement cinq membres, et mentionnés dans l'intitulé de la plupart des décrets. Pour l'organisation, les responsabilités et l'évolution de cette magistrature en Thessalie, nous renvoyons à l'étude de HELLY 1995, p. 19-38 et p. 329-353.
6. Pour les dédicaces à Artémis de la cité d'Atrax où le nom de la dédicante est spécifié par un participe qui indique sa position dans une classe d'âge, voir *I Atrax* 56; dans ce dossier, il y a trois attestations du participe féminin ταγεύσασα, qui indiquerait les femmes plus âgées : *I Atrax* 57 (?) (fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 63 (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et 70 (milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Une explication de ces formes participiales est fournie par HATZΟΡΟΥΛΟΣ 1994, p. 25-40.
7. *IG IX 2*, 1322 (Halos, fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., Φάλακκος Καλλιμάχο[υ]); ARVANITOPOULOS 1908, p. 172-173 (Thèbes de Phthiotide, III<sup>e</sup> s. av. J.-C.); DECOURT, *I Thess.* 50, l. 109-110 (Pharsale, fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.); TZIAPALIAS, DARMEZIN 2015-2016, p. 168-169, n° 22 (Larissa, fin du III<sup>e</sup> s. – début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

Le père de ce personnage s'appelait Φάλκης, nom à l'étymologie peu claire<sup>8</sup> qui n'était pas attesté avant notre épigramme dans les sources épigraphiques, mais qui est présent chez les auteurs anciens à partir d'Homère. Dans l'*Iliade*, Φάλκης est un guerrier troyen tué par Antiloque (Φάλκης Ὀρθαῖος, *Il.* XIII, 791 et *Il.* XIV, 513); dans l'historiographie, les références à Φάλκης concernent toutes Φάλκης ὁ Τημένου, qui après avoir tué son père s'était emparé de la cité de Sicyone et avait fondé un temple d'Héra Prodromia. Elles se trouvent chez le pseudo-Scymnos, chez Éphore par l'intermédiaire de Strabon, Diodore et Pausanias<sup>9</sup>.

Plusieurs restitutions seraient envisageables en fin de ligne, mais la plus probable et adaptée au contexte nous semble être ἵδρυμα τόδε<sup>10</sup>.

Le substantif ἵδρυμα désigne premièrement une fondation et spécialement un temple, un sanctuaire, un autel ou une statue qui représentent le signe matériel de la fondation ou de la rénovation d'un culte. Son usage s'est banalisé par une extension à tout objet construit ou bâtiment que l'on fait élever à une divinité. En tant qu'objet de la dédicace, ce terme est beaucoup moins fréquent dans les inscriptions votives que le verbe ἰδρύω<sup>11</sup>. La restitution ἰδρύσατο serait préférable du point de vue de la syntaxe, car il nous éviterait d'avoir à sous-entendre le verbe principal, mais les vestiges visibles sur la pierre ne peuvent pas être ceux d'un *sigma*. D'ailleurs, dans une dédicace qui précède un texte plus long, versifié ou en prose, une construction sans verbe est très fréquente.

Nous proposons donc la reconstitution suivante : τα[γεύσας Φι?]λικὸς Φάλκου ἱδ[ρυ]μα τό[δε]. Tr. « À la sortie de sa charge de chef, [(e.g.) Phi]likos fils de Phalkès (a fondé) ce sanctuaire ».

8. KAMPTZ 1982, p. 142 le lie à φάλκης, « contre-étrave » d'un navire, mais il peut également être en rapport avec φάλκη, la « chauve-souris » ou « saleté de la chevelure », voir CHANTRAINE 1968-1980, s. v. « φάλκη » et « φάλκης ».
9. Voir Diodore, *Bibliothèque historique*, 7, 13, 7; Pausanias, 2, 6, 7, 9; 2, 11, 2, 8 (... τοῦτον γὰρ δὴ Φάλκης ἰδρύσατο ὁ Τημένου, τῆς ὁδοῦ οἱ τῆς ἐς Σικυθῶνά' Ἡραν φάμενος ὁδηγὸν γενέσθαι) et 2, 28, 3, 7.
10. Nous devons cette suggestion à Enrico Magnelli, que nous remercions vivement pour ses conseils toujours avisés.
11. LAZZARINI, *Dediche*, p. 73; pour les épigrammes attiques, voir *ACADE*, p. 484. Ce sont les formes ἠδρύσατο/ ἰδρύσατο qui apparaissent dans les inscriptions votives versifiées d'Attique de l'époque archaïque et classique (voir *ACADE* n<sup>os</sup> 66?, 130, 139 et 140). Le verbe ἰδρύω, même si sa lecture est difficile, semble aussi attesté dans une dédicace aux nymphes Naïades datée du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. inscrite sur des blocs de rocher dont la seule face inscrite est travaillée, retrouvés juste en dehors de la cité thessalienne d'Atrax sur la rive droite du Pénée. Voir *Atrax* 83, l. 6-7, [δ]φ[ι]μά] τε ἱδρ[υ]σ[ε] π[ι]έτρος καὶ [κέρατ' ἄρ]γυρέα | Ἄρνεκλος : « Arnéklos a fondé dans le rocher une construction et des offrandes d'argent... ». Voir aussi Hérodote, *Histoires*, 3, 142 : Πρῶτα μὲν Διὸς Ἐλευθερίου βωμῶν ἰδρύσατο καὶ τέμενος περὶ αὐτὸν οὖρισε τοῦτο τὸ νῦν ἐν τῷ προαστείῳ ἐστὶ.

**I. 2** [ὄ]φρ' avec élision marque le début d'une complétive finale qui pourrait être rattachée soit à la proposition précédente en prose (« un tel [a fondé] ce sanctuaire afin que... »), soit à la proposition suivante au sein de l'épigramme (« afin que..., le noble peuple a consacré... »). Il n'est pas simple de trancher entre ces deux possibilités, car même si la continuité syntactique entre un texte en prose et la partie versifiée est bien attestée dans les inscriptions votives mixtes (en prose et vers) dès l'époque classique<sup>12</sup>, la continuité avec les vers qui suivent paraîtrait ici plus naturelle.

La conjonction ὄφρα est poétique. Largement employée dans la poésie épique, notamment homérique<sup>13</sup>, elle peut avoir une valeur temporelle ou finale. Elle apparaît en début de phrase uniquement en corrélation avec τόφρα, avec une valeur temporelle, tandis que les subordinées finales introduites par ὄφρα se placent, de manière générale, après la principale. Néanmoins, une attestation épigraphique tardive de finale avec ὄφρα en début de phrase se trouve dans DOBLHOFER 1961-1963, Bbl., 8 (voir aussi SGO 19/15/01, Mopsuestia, 150-250 apr. J.-C.) : ὄφρα δὲ σῆς χάριτος μνήμη μένοι ἔνπεδος αἰεὶ, / Οὐλπιανὸς τὰδ' ἔπι βωμοῖς παρὰ σοῖς ἐχάραζα (v. 5-6).

À l'hypothèse d'une finale qui dépendrait de la dédicace du fils de Phalkès s'oppose notamment l'absence, à la ligne 4, d'une particule copulative comme δέ qui marquerait le passage entre une première partie du texte – la dédicace suivie par sa clause finale – et une deuxième partie – la dédicace du peuple de Larissa d'un objet votif aux Muses de Piérie.

Notre choix se porte donc sur une dédicace initiale syntactiquement disjointe des distiques élégiaques célébrant la fondation par un riche bienfaiteur, à ses frais, d'un lieu de culte consacré aux Muses. Cet acte d'évergétisme a justifié ensuite l'acte du peuple évoqué dans l'épigramme. La stèle commandée par ce personnage commémore à Larissa, dans l'espace sacré des Muses, l'offrande du peuple aux Muses de Piérie nécessaire pour sceller la décision publique de lui accorder une prêtrise, peut-être viagère, au vu de son bienfait. Mais le but de la stèle est aussi celui de perpétuer le nom du bienfaiteur et de souligner qu'il méritait d'obtenir une prêtrise. Ainsi, même si la syntaxe nous fait pencher pour un emploi peu orthodoxe d'un ὄφρα final en début de phrase, le sens du texte et la succession logique des actions s'adaptent très bien à l'usage conventionnel de cette conjonction.

12. C'est le cas par exemple des dédicaces votives mentionnées dans la note précédente : *ACADE*, n° 140 (Neon Phaleron, 400 av. J.-C.), offrande de Xénokrateia à Képhisos où le nom de la dédicante hors mètre est le sujet de la phrase dans la partie métrique; c'est aussi probablement le cas du n° 139 (Neon Phaleron, 410-400) où la dédicace de Képhisosodotos, bien que gravée dans un autre champ épigraphique, semble liée à l'épigramme qui porte les noms des divinités. Dans cette même inscription, la raison de l'offrande s'exprime par une proposition finale : Ἐρμῆι καὶ Νύμφαις, ἵνα ἀέξοιεν. Pour la finale dans les dédicaces votives, voir également LAZZARINI, *Dedicace*, p. 135.

13. Voir WATHELET 1999; voir aussi BAKER 2014, en particulier p. 23-32.

ἐπὶ μελιχίαν δώρων θέμιν, « en vertu de la douce loi des dons [...] » : μελιχίος est un adjectif qui convient parfaitement à une dédicace aux Muses, puisqu'il renvoie à la douceur du miel, à la délicatesse et à la bienveillance. Chez Homère et Hésiode, cet adjectif est employé en début de vers dans l'expression αἰδοῖ μελιχίη, « la douce modestie », qualité qui appartient à l'orateur avisé dans le discours d'Ulysse (*Od.* VIII, 172) et talent de celui qui est aimé par les Muses chez le poète d'Askra, qui utilise ce terme dans l'hymne aux Muses (*Théogonie*, 92). Dans l'épopée homérique, μελιχίος revient surtout dans des locutions formulaires pour décrire le caractère doux des mots ou du récit. Μελιχίος est aussi une épiclese de différentes divinités masculines ou féminines ; chez Aratos, elle est associée aux Muses (*Phénomènes*, 17 : Χαίροιτε δὲ Μοῦσαι μελιχίαι μάλα πᾶσαι, « Salut à vous toutes aussi, aimables Muses »). En Thessalie, le culte de Zeus Meilichios et des dieux Meilichioi est attesté à Thèbes de Phthiotide et dans le territoire de Démétrias<sup>14</sup>, à Phères (*SEG XLVIII* 667, IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). À Larissa, Zeus Meilichios est associé à Ennodia<sup>15</sup>.

ἀντινέμ[ησθε ?] : vu l'extension de la lacune, qui est de trois ou quatre lettres au maximum, il est préférable de conjuguer le verbe à la deuxième personne du pluriel plutôt qu'à la troisième personne du pluriel (ἀντινέμ[ωνται]) et de considérer qu'il y a une allocution directe aux Muses.

Le sens du verbe ἀντινέμομαι est « donner/distribuer/accorder en échange de quelque chose ». Les locutions avec la préposition ἀντί et les verbes indiquant l'idée de l'échange entre la divinité et le dédicant sont typiques du langage votif prosaïque et versifié<sup>16</sup>. Le poète n'a pas fait le choix le plus banal (ἀντιδίδωμι + χάριν), car ἀντινέμομαι n'est attesté que deux fois, chez des auteurs d'époque tardive (X<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). On le retrouve en revanche dans trois épigrammes funéraires, toujours associé au terme χάρις (voir *GVI* 1079, Halicarnasse, II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : τοῦνεκα τὰν κατὰ γὰς Μύρτον ξένοι ἀυδήσαντες / χάρειν τὰν αὐτὰν ἀντινέμεσθε χάριν ; BLINKENBERG, *Lindos* II 197f, Lindos, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : τοῦνεκα κυδαῖνοι τις ἐὰν πόλιν· οἱ[ῖ]δε γὰρ ἐσθλοῖς / πατρὶς ἀειμνάστους ἀντινέμειν χάριτας et *SEG XI* 343, Argos, III<sup>e</sup> s. av. J.-C. : ἀ]ντι<ν>έμων χάριτα). Dans l'épigramme de Larissa, le complément d'objet direct générique χάριν est remplacé par une complétive infinitive (ἔμμεναι ἀρητηῆρα) qui indique de manière spécifique la requête adressée aux Muses, alors que χάρις est l'objet du participe au vers suivant (δεικνύμεναι χάριτα).

14. Voir *IG IX* 2, 1329 (dans les environs de Thèbes de Phthiotide, II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *IG IX* 2, 145 (Thèbes de Phthiotide, II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *Demetrius V*, 273 (dans les environs de Démétrias, III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et *Demetrius V*, 273f, n° 6 (deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

15. Voir *IG IX* 2, 578 (Larissa, I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : Διὶ Μελιχίῳ καὶ Ἐνοδίᾳ καὶ Πο[---]).

16. LAZZARINI, *Dediche*, p. 111 et n° 749, 785. Parmi les verbes, le plus fréquent et répandu est ἀντιδίδωμι, voir LAZZARINI, *Dediche*, n°s 750, 788, 789, 792 (dédicace métrique de Ménandre, voir *ACADE*, n° 92), 870 (dédicace métrique de Kallitèlès et ses descendants, voir *ACADE*, n° 130).

**I. 3** Au début de la ligne, il y a une lacune de deux ou trois lettres qui correspondent à une syllabe longue. Ce que l'on cherche est un nom masculin ou neutre au datif auquel s'accorde λιπαρῶ. Si la première lettre est un *alpha*, il s'agit d'un datif en -αι, c'est-à-dire soit d'un masculin de la première déclinaison, soit d'un neutre du type γῆρας.

Comme nous l'avons vu dans le commentaire des lignes précédentes, et comme nous allons le constater par la suite, l'auteur de cette épigramme a puisé à pleines mains dans le vocabulaire de l'épopée ; il avait donc peut-être à l'esprit l'écho d'un passage homérique fameux qui a au moins un autre parallèle épigraphique.

Premièrement, pour interpréter la séquence επιλλιπαροι, nous ne sommes pas obligés de créer un hapax, car il est possible d'y reconnaître un cas de gémiation de la liquide en *sandhi*<sup>17</sup>. Cet expédient, utile à la prosodie, est attesté à plusieurs reprises dans les inscriptions métriques. Les poètes l'adoptent, par exemple, avec l'expression homérique ἐνὶ μεγάροις (« dans le palais, dans la maison ») qui devient ἐνὶμ μεγάροις.

Dans *IG II<sup>2</sup> 13102*, une épigramme funéraire republiée par B. Petrakos (Rhamnonte, fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)<sup>18</sup>, on trouve ce phénomène avec l'adjectif λιπαρός au datif et à la même place dans le vers que dans notre épigramme, associé par la formule à γῆραι.

A.

Ἰέρων Ἰεροκλέους Ῥαμνούσιος Λυσίπη

B.

Αἰπειὰν στείχων ἀτραπόν, ζένε φράζεο σῆμα

πέντε κασιγνήτων, οἳ γενεὴν ἔλιπον

[τῶν Ἰέρων ἔμολεν πύματος βασιλεία Αἰ(δ)αο

γῆραι ὑπὸλ λιπαρῶι θυμὸν ἀποπολιπὸν

À la dernière ligne, la formule γῆραι ὑπὸλ λιπαρῶι, avec anastrophe de la préposition, est utilisée pour décrire la mort idéale, celle qui survient, douce, « dans une éblouissante vieillesse ». Elle est empruntée à la tradition épique, on la trouve par exemple au chant XI de l'*Odyssée* à la fin de la prophétie de Tirésias (*Od.* XI, 134-136), à laquelle Ulysse fera ensuite référence devant Pénélope (*Od.* XXIII, 281-283) : θάνατος δέ τοι ἐξ ἀλὸς αὐτῶ / ἀβληχρὸς μάλα τοῖος ἐλεύσεται, ὅς κέ σε πέφνη / γῆρα ὑπο λιπαρῶ ἀρημένον, « puis la mer t'enverra la plus douce des morts, tu ne succomberas qu'à l'heureuse vieillesse » (tr. de Victor Bérard).

17. CHANTRAINE 1958, p. 176-177.

18. PETRAKOS 1977, p. 7-8, mais voir aussi *CEG* 597, *IRhamnons* 273 et TSAGALIS 2008, p. 219-220.

Dans l'inscription thessalienne, la préposition ἐπί remplace certes ὑπό, mais, suivant l'exemple attique et la tradition épique, on est tenté de restituer [γῆρ]αι. Quant à la préposition, deux possibilités sont envisageables, qu'elle se rattache en tmèse au participe δεικνύμενοι ου, ce qui nous permet de garder exactement le parallèle avec la tradition épique, qu'elle soit en anastrophe liée à [γῆρ]αι avec le sens de « en plus de ». Nous choisissons cette dernière solution, d'où notre traduction (voir *infra*) : « lui témoignant une faveur qui s'ajoute à une opulente vieillesse ».

δεικνύμενοι χάριτα, « témoigner sa reconnaissance/faveur à quelqu'un (τινι) » : le meilleur parallèle épigraphique de cette locution est ἀνδρὶ φιλοστόργους δεικνυμένα χάριτας dans une épitaphe dédiée par le mari à sa jeune femme (*IKyzikos* 516, Cyzique, 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Les décrets honorifiques portent très couramment dans leurs considérants des formules telles que (*e.g.*) ἀποδεικνύμενον τὴν πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσέβειαν (*IG* II<sup>2</sup> 680) ou ἀποδεικνύμενον τὴν εὐνοίαν (*IG* II<sup>3</sup>,1 844), avec πρὸς ου εἰς et l'accusatif de la personne ou de l'entité à qui l'on témoigne sa faveur.

En conclusion, ni la métrique, ni le style de l'épigramme, ni le sens général ne s'opposent à une restitution [γῆρ]αι au début de la ligne et à l'hypothèse d'une réminiscence épique joliment reformulée. Il semble que pour réaliser ce vers, le poète ait jonglé entre des formules courantes et la tradition homérique.

**I. 4** [οἶκ]οι ἀρητήρ᾽ ἔμενοι : au début de la ligne se trouve un mot qui se termine par -ΟΙ ou par -ΘΙ et qui commence par une syllabe longue; l'ancien locatif οἶκοι nous semble être la solution la plus convenable, le nom d'une divinité n'étant pas envisageable, car ἀρητήρ se trouve dans Homère avec le génitif du nom de la divinité (*Il.* V, 78 : Σκαμάνδρου ἀρητήρ). La forme épique de l'infinitif d'εἶμι est suivie par l'accusatif ἀρητήρα où il y a une *scriptio plena*. Le terme ἀρητήρ désigne l'homme qui prie, c'est le mot poétique par excellence pour indiquer le prêtre (voir Aristote, *Poétique*, 1457b), utilisé dans l'*Iliade* pour désigner Chrysès et Dolopion (*Il.* I, 11 et V, 78) et attesté dans les inscriptions métriques d'Épidaure, de Sparte et d'Égypte (*IG* IV<sup>2</sup>,1 436 et 515 et *IG* V,1 455, Bernand, *IMétr.* 80).

κλυτός εἶσατο δᾶμος : le peuple est celui des Larisséens, δᾶμος étant le seul dorisme du texte. Il n'est pas étonnant qu'un trait linguistique du dorien littéraire, qui correspond à l'usage local, se trouve dans le terme qui désigne le peuple; dans une inscription honorifique en prose de Larissa du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (*SEG* XXV 672 : [ὁ] δᾶμος ὁ [Λ]αρισαίου Αἰσίχλυδα Σατύροι κόραν Φίλο[[ξ]ενίδα Ἄμουμειτείοι γυναικα), l'usage du dialecte concerne en revanche la totalité du texte. Le verbe de consécration ἵζω à l'aoriste est fréquent dans la prose et la poésie votives et funéraires<sup>19</sup>.

19. Voir LAZZARINI, *Dediche*, p. 72 : ἵζω est utilisé surtout pour des bornes et des autels.



**I. 5** Au début de la ligne était certainement mentionné l'objet consacré par le peuple aux Piérides. Ce terme, de 5 ou 6 lettres, doit être composé d'une syllabe longue et d'une brève et, pour éviter le hiatus, il serait préférable qu'il se termine par une consonne. Ces prémisses établies, les choix ne sont pas très nombreux : *μνήμα* est un peu trop générique et se termine par une voyelle, *χαλκόν* est très peu probable avec *ἕζω*; le mot *ἄντρον* qui désigne un lieu naturel, aménagé ou non par l'homme, serait possible, mais nous lui avons préféré *βωμόν*, l'autel, qui est l'objet le plus fréquemment attesté avec le verbe *εἴσατο* dans le langage votif.

*ἐνὶ σφετέραι πατρίδι Πιερίσιν* : il est possible de comprendre « aux Piérides dans leur propre patrie » ou « à vous Piérides dans votre propre patrie ». Puisque nous proposons de restituer *ἀντινέμ[ησθε]*, il est préférable de garder la deuxième personne du pluriel dans le possessif de la phrase principale.

Si chez Homère (*Il.* II, 491 et *passim*), les Muses sont déjà caractérisées comme *Ὀλυμπιάδες*, filles de Zeus, et ont leur siège dans l'Olympe, c'est dans l'œuvre d'Hésiode que la patrie des Muses est identifiée avec la Piérie, la région où Mnémosyne les a enfantées (*Théogonie*, 53 *sq.*). La référence à cette zone de l'Olympe, située entre la Thessalie et la Macédoine, est claire dans notre texte, car les Muses y sont désignées par l'épithète Piérides. L'appellation *Πιερίδες*, avec ou sans *Μοῦσαι*, est bien attestée<sup>20</sup>. Cet usage absolu de l'épiclèse liée au lieu de naissance des filles de Zeus et l'emploi du possessif *ἐνὶ σφετέραι πατρίδι* renvoient à un sanctuaire maître situé en Piérie, au-delà de l'Olympe, lié à celui de Larissa. Plusieurs lieux en Piérie étaient chers aux Muses : le village de Pimpleia et la source homonyme, le territoire de Léibethra, la cité de Dion<sup>21</sup>.

La proximité et les voies de communication de la zone du Bas-Olympe favorisent la relation entre Thessalie et Piérie. Les territoires de Gonnoi en Thessalie et de Léibethra en Macédoine étaient limitrophes au début du III<sup>e</sup> s., comme l'atteste la clause d'un décret honorifique de Gonnoi<sup>22</sup>. La voie romaine reliant Larissa à Léibethra/Dion qui longe le Pénée en passant par le défilé de Tempé était peut-être déjà praticable au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>23</sup> Les fouilles modernes de Léibethra et Dion n'ont pas restitué de

20. *Μοῦσαι Πιερίδες*, Hésiode, *Bouclier*, 206; *Χάριτες Πιεριδέ[ς τε] Μοῖ[σαι]*, Sappho, *Fr.* 103, 8; *Μοῦσαι Πιερίδες*, κλυτέ μοι εὐχομένωι, Solon, *Fr.* 13, 2; *Πιερίδων*, Anacréon, *Fr.* 1, 11 + 3 + 6, l. 9; *κόραι Πιερίδες*, Pindare, *Olympiques*, 10, 96, *Pythiques*, 10, 65 et 6, 49; *ἐννέα Πιερίδας Μούσας λέγουσι / ξανθὴν Ἀρμονίαν φυτεύουσαι*, Euripide, *Médée*, 833; *ὄτ' ἀνὰ Πήλιον αἰ καλλιπλόκαμοι / Πιερίδες... ἦλθον*, Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1040.

21. OTTO 2005, p. 74-75; ROUX 1954, p. 38. Sur les Muses de Piérie, et notamment sur les sources littéraires qui les évoquent, voir le fascicule publié par POULAKI-PANTERMALI 2014.

22. Voir HELLY, *Gonnoi*, I, p. 35-36 et II, n° 2, ligne 6.

23. Voir notamment DECOURT, MOTTAS 1997, p. 337-341 : la route de la Basse-Macédoine.

vestiges d'un sanctuaire des Muses ni de documents qui attestent son emplacement<sup>24</sup>. En revanche, les témoignages des auteurs anciens sur les Muses de Piérie sont extrêmement nombreux et font état d'un culte attesté au moins dès l'époque classique (fêtes de Dion instituées par Archélaos), mais probablement plus ancien. À Léibethra, les Muses étaient vénérées avec Orphée et leur culte se pratiquait autour d'un tombeau-sanctuaire<sup>25</sup>. Dans sa description de l'Hélicon, Pausanias ouvre une parenthèse pour raconter une anecdote rapportée par un ami de Larissa (Pausanias 9, 30, 9 : ἤκουσα δὲ καὶ ἄλλον ἐν Λαρίσῃ λόγον...) concernant Léibethra et la tombe d'Orphée. L'histoire est centrée sur la destruction de la cité par la crue du fleuve Sys et le transfert des restes d'Orphée dans la cité voisine de Dion (Pausanias 9, 30, 11). Ce récit semble avoir un fondement du point de vue topographique et géomorphologique<sup>26</sup>, mais il est difficile d'établir quand précisément cette destruction aurait eu lieu. Les sources épigraphiques et les recherches sur le site archéologique assurent l'existence de Léibethra jusqu'à la basse époque hellénistique<sup>27</sup>. L'institution des Olympia de Dion par Archélaos à la fin du v<sup>e</sup> s. – festivités qui, de manière originale par rapport aux Olympia éléens, étaient connectées aux fêtes en l'honneur des Muses – et leur évolution pendant les règnes de Philippe, Alexandre et de leurs successeurs<sup>28</sup> témoignent de l'ascension de Dion comme centre du culte des Muses de l'Olympe. Le culte de Dion était renouvelé et revitalisé périodiquement par les concours musicaux et théâtraux qui entretenaient la circulation de *technitai* et d'athlètes entre la Macédoine, la Thessalie et le reste de la Grèce<sup>29</sup>. Néanmoins, au début du III<sup>e</sup> s., quand la stèle de Larissa a été consacrée, il n'est pas possible d'établir si la référence à la « patrie des Muses » renvoie plutôt à Léibethra ou plutôt à Dion<sup>30</sup>.

Il faut également tenir compte des fêtes thessaliennes en l'honneur de Zeus Olympios mentionnées par le commentaire du scholiaste d'Apollonios de Rhodes (*Argonautiques*, I 598-599) qui renvoie à Apollodore<sup>31</sup>. Leur existence a été récemment confirmée par un décret de la cité d'Aigai qu'il est possible de situer au courant

24. POULAKI-PANTERMALI, KLINAKI 2007, p. 161-169; pour Dion, voir MARI 1998, p. 163, n. 2 et MARI 2002, p. 53, n. 2 : la dédicace d'une statue du roi Persée à Dionysos et aux Muses (*SEG XLIX 697*; M. Hatzopoulos, *BullEp* 2001, 273) garantit l'existence d'un culte, mais n'apporte pas d'informations sur son emplacement.

25. KOTZIAS 1948-1949.

26. Voir KOTZIAS 1948-1949, p. 33-34.

27. HATZOPOULOS, PASCHIDIS 2004, s. v. « Leibethra », n° 540, p. 803-804.

28. Sur les Olympia de Dion, voir MARI 1998 et MARI 2002, p. 49-60.

29. Voir notamment la dédicace de Thèbes de Béotie *IG VII*, 2486 = ANEZIRI 2003, p. 368 n° B15.

30. Pour une synthèse sur les sources relatives au culte des Muses en Piérie, voir CARUSO, *Museia*, p. 160-166.

31. *FGvH* 244 f 174 : Ὀλυμποί δέ εἰσιν ἕξ· Μακεδονίας, Θεσσαλίας, ἐν ᾗ καὶ Ὀλύμπια φησὶν Ἀπολλόδορος ἄγεσθαι, καὶ Μουσίας καὶ Λυκίας καὶ Ἡλίδος καὶ Ἀρκαδίας.

du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>32</sup> Les Olympia des Thessaliens étaient des fêtes locales et comportaient non seulement un sacrifice, mais aussi un concours (ἀγών). Il n'est pas possible d'établir si le décret d'Aigai correspond au moment de leur institution ou à la décision d'accroître leur rayonnement par l'ouverture aux cités d'Asie Mineure. Un élément qui, en revanche, émerge clairement dans ce décret est le rôle central de Larissa dans l'organisation du culte et des fêtes de Zeus Olympios (voir l. 30-39). La possibilité que ces dernières soient liées, dans une sorte de parcours agonistique à étapes, aux célébrations qui se déroulaient en Piérie est à prendre en considération, mais reste pour l'instant spéculative.

En outre, un culte d'Apollon Piériotès, l'Apollon de Piérie, que nous ne pouvons pas pour l'instant lier à celui des Muses, mais qui aurait de fortes raisons de l'être, est attesté par deux offrandes votives. L'une est une petite stèle trouvée dans le territoire de l'antique Phila en Piérie (près du village moderne de Παπαπούλη) qui porte la dédicace Ἀπόλλωνι Περιώτη<sup>33</sup>, l'autre est le haut d'une stèle à couronnement plat, dont le lieu de découverte est inconnu, qui porte la dédicace [Μ]ικκύλος Νικολάου Ἀπόλλωνι Περι[ώτη] et qui est datable de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> ou du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur la base de la forme des lettres<sup>34</sup>.

Voici, enfin, le texte que nous restituons :

[ταῖς Μούσαις]  
 τα[γεύσας Φι?]λικός Φάλκου ἴδ[ρυ]μα τό[δε].  
 [ῶ]φρ' ἐπὶ μειλχίαν δώρων θέμιν ἀντινέμ[ησθε],  
 [γῆρ]αι ἐπὶ λιπαρῶι δεικνύμεναι χάριτα,  
 [οἴκ]οι ἀρητῆρα ἔμεναι, κλυτὸς εἶσατο δᾶμος  
 [βωμόν?] ἐνὶ σφετέραι πατρίδι Πιερίσιν.

### Traduction

*[Aux Muses]*

*À la sortie de sa charge de chef, [(e.g.) Phi]likos fils de Phalkès (a fondé) ce sanctuaire.*

*C'est pour que, en vertu de la douce loi des dons, lui témoignant une faveur qui s'ajoute à une opulente vieillesse, vous lui accordiez en récompense d'être prêtre [dans sa cité?] que l'illustre peuple a consacré un [autel?] à vous Piérides dans votre propre patrie.*

32. MALAY, *RICL* 2009, voir p. 48-53 et fig. 3-4, p. 58-59, pour le décret thessalien (*SEG* XLIX 1406 B); voir les corrections et les commentaires de B. Helly, *BullEp* 2010, 522, ainsi que ceux de PARKER 2011. Le décret thessalien a été probablement gravé en second sur une stèle opisthographe qui porte au recto un document datable peu après la bataille de Couropédion en 281 av. J.-C.

33. Voir ARVANITOPOULOS 1920, p. 28 et HEINZ 1998, n° 101 (avec bibliographie antérieure).

34. Voir HEINZ 1998, n° 100 (la pierre, qui est conservée au musée de Larissa, inv. n° 586, est inédite).

## NOTE ICONOGRAPHIQUE

La lecture conjointe du relief et de l'inscription met en évidence un lien entre le texte et l'image qui porte sur les Muses. Malgré le mauvais état de conservation de la pierre, il est possible de distinguer les contours de dix figures, dans lesquelles nous reconnaissons les Muses, au nombre de neuf<sup>35</sup>, avec parfois des attributs identifiables, et, au registre inférieur, une autre divinité, qui n'est pas évoquée dans le texte conservé, placée en position centrale à l'intérieur d'une grotte.

De manière générale, dans leur aspect et leur posture, les Muses de Larissa semblent modelées sur l'exemple des nymphes représentées dans les reliefs votifs attiques de l'époque classique<sup>36</sup>. Ce rapprochement avec les nymphes et avec des modèles antérieurs concerne aussi la structure et la syntaxe de l'inscription, comme nous le verrons plus loin. En revanche, les formes plutôt arrondies des coiffures, des visages et des corps, ainsi que la souplesse des drapés, font de la stèle des Muses de Larissa un produit de l'art hellénistique qui se situe parmi les exemples les plus anciens d'une petite série de reliefs connus<sup>37</sup>. Dans ces productions postérieures, la variété plus grande des postures confère à l'ensemble plus de mouvement par rapport au relief de Larissa.

La présence d'une grotte rocheuse dans le relief lui-même est un élément qui, sans être exclusif de la représentation des nymphes, caractérise particulièrement les groupes de ces divinités, qui recevaient fréquemment leur culte dans des grottes<sup>38</sup>. Ce contexte culturel est attesté en Thessalie par deux sites, la grotte des nymphes de Pharsale et la grotte de Zar Trypa dans les environs de Spilia Larissis<sup>39</sup>, à une vingtaine de kilomètres de Larissa

35. Dans la littérature, le nombre de neuf Muses est fixé par la tradition hésiodique, même si d'autres nombres sont attestés. En revanche, dans les différentes traditions mythologiques, et par conséquent dans l'art, ce nombre peut varier considérablement : voir QUEYREL 1992, p. 679, mais voir notamment MOJSIK 2011, p. 20 *sq.*

36. LARSON 2001, p. 258 *sq.* et COMELLA 2002, p. 116-117 (fig. 117-118) et p. 138-139 (fig. 140-141).

37. Le premier est la célèbre «Apothéose d'Homère» d'Archélaos de Priène, conservée au British Museum (inv. n° 2191, Museum Number : 1819,0812.1), dont la datation fait l'objet d'un débat entre ceux qui proposent une chronologie haute, vers le dernier quart du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., et ceux qui préfèrent une datation plus récente, vers 130-120 av. J.-C. ; voir PINKWART 1965, pour la datation voir p. 48-64. Le deuxième est un relief attribué à Didymes conservé au Musée archéologique d'Istanbul (inv. n° 2191), datable du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; voir TUCHELT 1972. Le troisième est un relief trouvé dans la villa d'Hérode Atticus à Éva Kynourias conservé au Musée archéologique de Tripoli d'Arcadie (inv. n° 18), datable du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; voir SPYROPOULOS 2006, p. 78-80 ; GOBBI 2008 ; CARUSO, *Mousetia*, p. 123-124.

38. Pour un cadre général, voir LARSON 2001, p. 226-267.

39. L'ensemble des inscriptions et offrandes de la grotte de Pharsale est publié par WAGMAN 2015 ; pour la grotte des nymphes de l'Ossa de Zar Trypa, voir WACE, THOMPSON 1908-1909 et NICHOLS, WAGMAN 2015 ; à ce site, il faut lier une série de dédicaces votives, voir HELLY 2013, p. 102-105. Voir aussi HEINZ 1998, p. 77-78 et p. 314-317, n°s 254-259.

dans l'Ossa. Comme le montrent les reliefs d'époque classique<sup>40</sup>, ce cadre naturel était imité par les artistes.

Quant aux Muses, comme on le sait bien, elles n'étaient que de manière exceptionnelle adorées dans des temples à proprement parler (c'était par exemple le cas dans la cité de Thespies), mais plutôt auprès d'autels que l'on érigeait dans des bois sacrés ou dans des espaces naturels en dehors de la cité; leur culte se déroulait aussi, notamment à l'époque romaine, dans des niches naturelles ou artificielles et dans des grottes, tous ces lieux étant fréquemment situés à proximité de sources ou de rivières<sup>41</sup>. Le sanctuaire en pleine nature le plus célèbre est celui du mont Hélicon qui, comme les fouilles l'ont montré, ne comportait pas de temple, mais un autel, un portique et une multitude de statues et d'objets d'art offerts par les fidèles<sup>42</sup>.

Les éléments archéologiques témoignant de ce qu'on adorait les Muses à l'intérieur de grottes avant l'époque romaine ont été considérés comme peu concluants<sup>43</sup>, bien que cette adoration soit évoquée à plusieurs reprises dans les sources littéraires et attestée iconographiquement<sup>44</sup>.

Dans *L'apothéose d'Homère*, le fameux ex-voto signé par Archélaos de Priène, un Apollon Citharède apparaît dans une grotte avec quatre Muses au deuxième registre du relief; au registre supérieur, on voit encore cinq Muses, Mnémosyne et, au sommet de la montagne, Zeus. La scène du relief à double registre de Didymes est aussi encadrée dans un espace rocheux; selon TUCHELT 1972, huit Muses sont reconnaissables au registre inférieur, alors que dans le registre supérieur sont représentées des divinités olympiennes différentes, dont Zeus assis avec un sceptre et Apollon, lui aussi assis, avec une cithare. Dans le relief qui représente les Muses et Apollon trouvé dans la villa d'Hérode Atticus en Arcadie, les divinités se disposent au sein d'un paysage rocheux qui a donné lieu à des hypothèses d'interprétation différentes (Parnasse, à cause de la présence d'un *omphalos*, ou Hélicon).

Quant au relief de Larissa, la grotte peut renvoyer à un lieu soit générique, soit particulier de la tradition mythologique qui pourrait correspondre à un endroit naturel en Piérie devenu

40. Voir l'ensemble des attestations dans COMELLA 2002, *loc. cit.* (voir n. 36).

41. Sur le rapport entre l'eau et les *Mouseia*, voir CARUSO, *Mouseia*, p. 40-41.

42. Voir ROUX 1954, MÜLLER 1996 et CARUSO, *Mouseia*, p. 95-137.

43. Voir CARUSO, *Mouseia*, p. 41-43 et p. 368. Il faut néanmoins prendre en compte les hypothèses d'emplacement des *Mouseia* de Syracuse (p. 23 et p. 174) et de Mieza (localité *Kavallari*, voir notamment p. 32-33) et les attestations plus concrètes de culte à Rhodes dans deux groupes de grottes situées l'un sur les pentes septentrionales de l'acropole, et l'autre dans le quartier méridional de Rodini (p. 42, n. 183 et p. 186, fig. 60).

44. Ce qui caractérise les Muses est tout d'abord le décor rocheux, voir QUEYREL 1992, p. 680, alors que l'élément de la grotte n'apparaît que dans les cas mentionnés ci-dessus.



Fig. 6 — F1 Muse, détail du relief.

lieu de culte<sup>45</sup>. Si la scène fait allusion à un lieu de l'antique Larissa, il est possible que l'artiste ait voulu imiter des niches aménagées à côté du fleuve où le *Mouseion* aurait pu avoir été fondé, comme nous le verrons dans les pages suivantes.

Nous sommes environ au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. : l'identification des Muses à cette époque demeure très difficile, puisque, si des types iconographiques associables à une Muse spécifique se précisent au cours des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s., la véritable canonisation iconographique des déesses, applicable aussi à la séquence des figures, ne se stabilise qu'à l'époque augustéenne<sup>46</sup>. Néanmoins, le nombre neuf est déjà un élément qui révèle une prise en compte du modèle hésiodique, qui à l'époque hellénistique et romaine l'emporte sur les autres représentations.

Nous pouvons essayer de dégager la typologie des Muses<sup>47</sup> au registre supérieur et, dans certains cas, avec prudence vu l'époque, nous allons proposer une identification sur la base de leur position, de leur posture et de leurs attributs. Partant de gauche par rapport à l'observateur en face, voici notre reconstruction (F1-F7) :

**F1.** Vue de face, la tête légèrement penchée, le regard vers le bas, elle porte un manteau et est en position de *contrapposto* (la jambe gauche avancée) ; elle pose, en attitude de repos, le coude gauche sur une colonnette (fig. 6).

45. Le décor rocheux est généralement interprété par les spécialistes d'histoire de l'art comme une allusion banale à l'Hélicon ou à l'Olympe et cette interprétation peut être valable aussi dans notre cas. En revanche, si la référence iconographique renvoie à un lieu spécifique en Piérie évoqué par la tradition littéraire, la grotte où Calliope avait enfanté Orphée serait un contexte également possible. Voir les vers finaux des *Argonautiques orphiques*, v. 1373-1376 : « Puis, parti de là, je m'élançai vers la Thrace neigeuse, vers le pays des Libèthres, terre de ma patrie, et je regagnai l'antre fameux où ma mère m'avait enfanté dans le lit du magnanime Oïagros » (traduction de F. Vian, 1987, édition CUF).

46. Voir ZAGDOUN 1988, p. 145 et voir les articles mentionnés à la note suivante.

47. Voir l'étude pionnière de BIE 1887, p. 56-94 ; pour l'époque classique, voir QUEYREL 1992 et pour l'époque hellénistique FAEDO 1994. Voir aussi SISMONDO RIDGWAY 2001, chap. 7, « The Muses and Related Figures », p. 246 sq. et FAEDO 1992.

**F2.** De profil, avec tunique et manteau longs drapés, pied gauche avancé, le bras droit porté vers l'avant, elle joue probablement de la cithare (une Muse à la grande cithare est présente, en position assise, dans l'apothéose d'Homère et le relief de la villa d'Hérode Atticus<sup>48</sup>); nous proposons, au vu de cet attribut, Érato, Muse de la poésie lyrique chorale et amoureuse, ou Terpsichore, Muse de la danse, qui peut porter ce même attribut (fig. 7).

**F3.** Vue de face, avec tunique et manteau longs drapés, en *contrapposto* avec appui sur la jambe droite, le bras droit porté au cœur, le gauche tenant la veste, elle a un chignon plus large que les autres, ou porte un *polos* (fig. 8).



Fig. 7 — F2 Muse, détail du relief.



Fig. 8 — F3 Muse, détail du relief.

48. PINKWART 1965, p. 136-142 et SPYROPOULOS 2006, p. 79.

F4. La Muse qui occupe la position centrale<sup>49</sup> est vue de profil, avec tunique et manteau longs drapés; elle semble en train de lire sur une tablette et pourrait donc être identifiée avec Calliope, Muse de la poésie épique, vu le rôle de prééminence qu'elle a déjà chez Hésiode (*Théogonie*, 79), mais une identification avec Clio n'est pas non plus à exclure (fig. 9).

F5. De profil, avec tunique et manteau, le pied gauche posé et avancé et le pied droit levé comme si elle s'apprêtait à marcher, elle tient de ses mains un masque barbu (comme celui de la Melpomène du Louvre); cet attribut nous suggère qu'il s'agit d'une Muse tragique (Melpomène ou Thalia) (fig. 10).



Fig. 9 — F4 Muse, détail du relief.



Fig. 10 — F5 Muse, détail du relief.

49. Calliope est au centre du groupe des Muses du sanctuaire de l'Hélicon selon la reconstitution proposée par BIARD, KALLIONTZIS, CHARAMI 2017, p. 729.



**F6.** De profil, avec tunique et manteau longs drapés, elle joue de l'*aulos*, ce qui nous amène à y voir Euterpe, Muse de la poésie lyrique et de la musique (fig. 11).

**F7.** De profil, elle ne porte pas de manteau ni de tunique, mais est représentée torse nu, comme une nymphe au bain ou comme une Aphrodite drapée à la ceinture du type connu comme « l'Aphrodite de Syracuse » ; dans l'iconographie des Muses, la semi-nudité caractérise le type connu comme « Dresde-Zagreb »<sup>50</sup> (fig. 12).

Les deux Muses du registre inférieur sont mutilées et très abîmées.

De **F8** à gauche, on ne voit que la tête de profil, le cou, une épaule et l'avant-bras gauche qui est tendu, semblant présenter un objet relativement plat, difficile à



Fig. 11 — F6 Muse, détail du relief.



Fig. 12 — F7 Muse, détail du relief.

50. FAEDO 1992, p. 174-175, n. 35.



Fig. 13 — F8 Muse, détail du relief.



Fig. 14 — F9 Muse, détail du relief.



Fig. 15 — F10 Divinité dans la grotte, détail du relief.

identifier parmi les attributs habituellement associés aux Muses ; la forme fait penser à une tablette (fig. 13).

**F9.** Située de l'autre côté de l'ancre, elle est de face ; on aperçoit une ébauche de sa tête, les épaules, l'avant-bras droit et le bras gauche plié dans un angle de plus de 90° comme si elle tenait un rouleau ou un sceptre (fig. 14).

Les neuf déesses font cortège autour d'une figure (**F10**, fig. 15) qui, au premier abord, nous a paru être une déesse parce qu'elle porte le *polos*, une coiffe généralement féminine.

Vu la référence de l'épigramme à la Piérie en tant que lieu de naissance des Muses et la cohérence avec le modèle hésiodique, nous avons pensé à Mnémosyne, leur mère. Cette association n'est ni absurde ni rare ; on sait par exemple qu'une statue de Mnémosyne associée à celles de ses filles se trouvait dans le sanctuaire de l'Hélicon<sup>51</sup>.

51. Voir Pausanias, 8, 47, 3, *IThesp* 301 (épigramme à Mnémosyne et aux Muses) et *IThesp* 322. Voir également PLASSART 1926, p. 403-404, n° 19.

Malheureusement, il n'y a pas assez de représentations bien conservées de cette déesse pour que l'on puisse définir un type iconographique précis. Parmi celles qui nous sont parvenues, Mnémosyne n'est pas représentée avec sceptre et *polos*<sup>52</sup>.

Léto, mère d'Apollon, aurait aussi pu trouver sa place à côté des Muses, mais elle aurait plutôt été associée dans ce cas à ses enfants au sein de la triade apollinienne, comme on le voit dans certains reliefs votifs thessaliens<sup>53</sup>.

Nous avons aussi songé à l'hypothèse d'une personnification de la cité. Larissa, comme on le sait, était une nymphe, sa tête (de trois quarts ou de profil) ou son corps entier ont été représentés avec des attributs différents (notamment balle, vase, hydrie) dans les types monétaires d'époque classique et hellénistique<sup>54</sup>. Sur notre stèle, en revanche, la cité serait représentée comme une Tyché avec un sceptre et coiffée du *polos*<sup>55</sup>. Nous laissons ouvert le débat, mais une autre solution peut être proposée.

On peut en effet envisager que la divinité ne soit pas féminine, mais masculine. Dans ce cas, force est d'admettre que le dieu le plus proche des Muses est Apollon dans son rôle de Musagète, mais, à cette époque, suite à la floraison des arts et des métiers dramatiques, Dionysos pourrait également jouer ce rôle<sup>56</sup>, et il faut considérer les deux possibilités.

Examinons dans cette perspective le choix des attributs, le sceptre ou le bâton et le *polos*. Le sceptre<sup>57</sup> est un objet rarement associé à Apollon, qui porte plutôt un bâton en forme de branche de laurier (Apollon *daphnèphoros*)<sup>58</sup> avec un feuillage plus ou moins dense à son extrémité. Le sceptre, en revanche, est porté par les serviteurs d'Apollon,

52. Sur la difficulté à identifier Mnémosyne en l'absence d'inscriptions, voir GHIANDONI 1992.

53. Probablement avec Artémis et Apollon dans *IG IX 2*, 304 (voir aussi HEINZ 1998, n° 127 et LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, p. 298, n° 959); sur une stèle votive de Gonnoi de l'époque hellénistique, Léto apparaît munie d'un long sceptre au centre de la représentation, avec Artémis à droite et Apollon à gauche (HELLY, *Gonnoi*, II, n° 158, III<sup>e</sup> s. av. J.-C.); des représentations de la triade sont également attestées à Larissa (HEINZ 1998, n° 68 et 72) et à Pharsale (HEINZ 1998, n° 69). En dehors de la Thessalie, voir Pausanias, 7, 9, 1 (τὸ δὲ ἕτερον Λητοῦς ἐστὶν ἱερὸν καὶ τῶν παιδῶν Πραξιτέλης δὲ τὰ ἀγάλματα εἰργάσατο τρίτη μετὰ Ἀλκαμένην ὕστερον γενεῇ. Τούτων πεποιημένα ἐστὶν ἐπὶ τῷ βάθρῳ Μούσαι καὶ Μαρσύας ἀυλῶν.), qui décrit les statues de Praxitèle dans le Létéon de Mantinée – statues que l'on peut associer, selon certains spécialistes, aux plaques jumelles de Mantinée conservées au Musée national d'Athènes –, et Pausanias, 10, 19, 3 à propos du fronton du temple d'Apollon à Delphes, qui portait des statues d'Artémis, de Léto, d'Apollon et des Muses.

54. MOUSTAKA 1983, p. 47-51; une statue de Larissa avait été sculptée par Téléphanès de Phocée au v<sup>e</sup> s. av. J.-C. d'après Plin, *Histoire naturelle* 34, 68; voir LANGLOTZ 1951. Voir aussi PICARD 2012, p. 65-66.

55. Voir VILLARD 1997. SIMONDO RIDGWAY 2001, p. 246-274, par des exemples et des parallèles nombreux, fait valoir l'hypothèse controversée qu'un prototype classique de Muse modelée sur l'exemple de la Koré d'Eleusis a inspiré la Tyché d'Antioche et se reflète, entre autres, dans l'Urania de Francfort.

56. Voir OTTO 2005, p. 65-66 et QUEYREL 1992.

57. DAREMBERG, SAGLIO (éd.) 1877-1919, s. v. «*Sceptrum*».

58. LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, p. 238 (Apollon avec sceptre) et p. 324 (Apollon *Daphnèphoros*).

prêtres<sup>59</sup> et poètes. Dans la *Théogonie*, la branche de laurier offerte par les Muses au poète est qualifiée par le mot σκῆπτρον (*Théogonie*, 30). Ce passage a pu influencer, comme le souligne L. Faedo, les représentations des Muses, quoique les attestations de Muses qui portent un sceptre, ou qui offrent un sceptre-bâton de laurier, soient rares en général, voire absentes à l'époque hellénistique<sup>60</sup>. L'épigramme consacrée à Calliope écrite par Honestos de Corinthe (*IThesp* 293, première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) évoque un sceptre, mais l'attribut de la statue qui se trouvait au sanctuaire des Muses de l'Hélicon ne peut pas être établi à partir des traces présentes sur la base<sup>61</sup>.

Si l'on regarde de près l'objet représenté dans le relief, on constate que la sphère pointue à son extrémité évoque la pomme de pin enrobée de feuilles de lierre de certains types de thyrses (thyrses *kônophores*)<sup>62</sup>. Dans un relief votif de Thèbes de la deuxième moitié du 4<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>63</sup>, la divinité masculine identifiée avec Dionysos assise sur un rocher à côté d'une figure féminine (nymphé?) rappelle la divinité présente dans notre relief : elle porte un *chiton* court, tient un thyrses de la main gauche, a la même posture (on remarque des correspondances notamment dans l'angle formé par le coude et dans la position de la main), et porte une pièce d'habillement exotique qui n'est pas le *polos* mais les embades, les bottes hautes de style oriental.

La présence d'attributs dionysiaques dans un milieu plutôt apollinien comme celui des Muses ne serait pas une innovation<sup>64</sup>, mais en l'occurrence un thyrses, si c'est bien cet objet que l'on voit, serait plutôt étrange dans les mains d'Apollon.

Venons-en au *polos*. Dans sa monographie publiée en 1915, intitulée *Der Polos, die griechische Götterkrone*, Valentin Kurt Müller écrit à propos des divinités masculines : « Le modèle oriental du *polos* est également porté par les hommes [...]. Le *polos* en Grèce est un ornement féminin porté par les divinités masculines à une échelle extrêmement limitée. Tout d'abord, Apollon en particulier le porte en milieu ionique » (p. 71, tr. fr.). Le fait que le *polos* n'est pas une coiffe exclusivement féminine apparaît dans une série de

59. Nous pensons notamment au sceptre d'or de Chrysès mentionné au début de l'*Iliade* (*Il.* I, 15), qui est un symbole de ἄρητήρ d'Apollon et non pas du dieu lui-même.

60. FAEDO 1992, p. 181-184.

61. BIARD, KALLIONTZIS, CHARAMI 2017, p. 726-729.

62. A. Reinach, dans DAREMBERG, SAGLIO (éd.) 1877-1919, s. v. « *Thyrus* » et REINACH 1912, p. 28-31.

63. Voir KALTSAS 2002, n° 462.

64. Dans l'iconographie d'Apollon et de Dionysos delphiens et déliens, la contamination qui se concrétise dans l'échange d'attributs n'est pas à démontrer. Cet usage, qui s'affirme plus largement dans l'art grec à partir de l'époque hellénistique, se remarque dans l'architecture delphienne déjà au 4<sup>e</sup> s. av. J.-C., voir CROISSANT 1994 et CROISSANT 2003, p. 87-89. Le Péan de Philodamos de Scarphée datable vers 340 av. J.-C. est la célébration littéraire de cet échange de rôles : voir l'édition de FURLEY, BREMER 2001, n° 2.5, p. 121-128 et la traduction, basée sur une lecture de la pierre effectuée en 2015, de BRILLET-DUBOIS 2018 (une nouvelle édition de cette inscription est en préparation par Richard Bouchon et Pascale Brillet-Dubois).

reliefs votifs attiques datables de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. qui représentent des banquets funéraires où le héros-dieu porte ce chapeau<sup>65</sup>.

À partir des représentations de certains sceaux de Délos<sup>66</sup>, d'un relief délien<sup>67</sup> et de l'iconographie d'une monnaie d'Olbia<sup>68</sup>, il est aussi possible de déduire qu'à Délos au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. un *polos* ornait la tête de la statue de culte archaïque d'Apollon sculptée par Tectaios et Angelion<sup>69</sup>.

En Thessalie, nous connaissons au moins une autre représentation de divinité masculine qui porte un *polos* : il s'agit d'un Hermès Chthonios peint en rouge sur une stèle funéraire d'époque hellénistique provenant de Démétrias<sup>70</sup>.

La présence d'un *polos* suggère que pour la figure centrale dans la grotte, qu'il s'agisse d'Apollon ou de Dionysos, le sculpteur de Larissa aurait adopté un style archaïsant et orientalisant qui n'est pas étranger à la sculpture hellénistique en ronde bosse et relief<sup>71</sup>.

Par ailleurs, la relation entre les Muses et la divinité est une relation d'accompagnement et d'adoration, car les filles de Zeus sont représentées en cortège, et F8 et F9 en particulier sont en attitude d'hommage.

D'un point de vue cultuel, un jeune Dionysos ne serait pas déplacé dans une dédicace aux Muses, puisque ses rapports avec les filles de Zeus et son rôle de Musagète sont connus<sup>72</sup> et confirmés par des trouvailles archéologiques relatives notamment aux associations des *technitai* de Dionysos Musagète et des Muses de Dionysos<sup>73</sup>.

Un Dionysos imberbe ne serait pas non plus hors contexte si par l'iconographie on voulait faire référence au lien entre les Muses de Piérie et un Dionysos « montagnard » de

65. KALTSAS 2002, n<sup>os</sup> 482-484 et 487, p. 229-231.

66. BOUSSAC 1982, voir pl. 3 et 4 et BOUSSAC 1992, cat. n<sup>os</sup> Απ 1-81.

67. MARCADÉ 1973, p. 351-355.

68. LACROIX 1949, chap. 1, n<sup>o</sup> 57.

69. Voir PROST 1999.

70. Stèle de Jason, fils d'Antipatros, d'Askalon : ARVANITOPOULOS 1912, p. 189, n<sup>o</sup> 209 (avec texte du n<sup>o</sup> 102, reproduit là par erreur) ; ARVANITOPOULOS 1949-1951, p. 84, n<sup>o</sup> 257.

71. ZAGDOUN 1989, p. 184-188.

72. DECHARME 1869, p. 34 ; CARUSO, *Mouseia*, p. 10 et p. 4, n. 68.

73. Voir CARUSO, *Mouseia*, p. 35-36, un lien entre les Muses et Dionysos est attesté par exemple à Rhodes, voir document D2E1, p. 345-346 (Rhodes, III<sup>e</sup> s. av. J.-C., l. 5-6, 30-31, 35) = LE GUEN 2001, n<sup>o</sup> 78. Voir aussi la dédicace d'une statue du roi Persée aux Muses et à Dionysos par les *Mousaistai* (CARUSO, *Mouseia*, document A7E1, p. 161 et p. 165). Une preuve de cette association, possible vu l'état fragmentaire du texte, se trouve aussi dans le décret de Syracuse en l'honneur de Sosis, voir CARUSO, *Mouseia*, document E1, p. 171-172 = SEG XXXIV 974. Dans une inscription de Naxos (IG XII 5, 46), il est également question d'une dédicace à Dionysos Musagète.

type thraco-macédonien<sup>74</sup> ou à une scène d'admission officielle à l'Olympe telle qu'elle se lit à la strophe 5 du Péan de Philodamos de Scarphée (voir n. 64), que nous reprenons dans la traduction de Brillet-Dubois 2018 (v. 53-65).

[...] quittant ce pays prospère, tu fis voile  
 vers les villes de Thessalie,  
 vers le sanctuaire de l'Olympe, 55  
 vers l'illustre Piérie.  
 Évoè! Io Bacchos, Iè Péan!  
 Les Muses aussitôt, vierges  
 couronnées de lierre, formant toutes ensemble le cercle,  
 chantèrent ton immortalité éternelle, 60  
 te célébrant de la voix comme Péan et plein de gloire;  
 Apollon avait, le premier, entamé le chant.  
 Iè Péan, viens, ô Sauveur,  
 et d'un œil bienveillant, garde notre cité  
 dans une heureuse prospérité! 65

Arrivé à la fin de son parcours à travers les lieux majeurs de son culte, le dieu fait étape en Thessalie pour être enfin accueilli dans « le sanctuaire de l'Olympe » en Piérie et célébré là en tant que Péan par des Muses déguisées en ménades (couronnées de lierre) et par Apollon lui-même, qui garde son rôle de Musagète, puisque c'est lui le maître du chant.

Toutefois, bien que cette hypothèse soit cohérente du point de vue des mythes et des pratiques religieuses, les Muses au nombre de neuf – un chiffre qui est déjà une rareté en lui-même – n'apparaissent pas en cortège avec Dionysos dans les sources iconographiques connues<sup>75</sup>. En revanche, nous avons mentionné les cas qui peuvent s'apparenter au nôtre (voir n. 37) où elles sont représentées avec Apollon. On ajoutera que, comme nous le verrons, le culte d'Apollon Musagète est attesté à Larissa par une dédicace religieuse antérieure à notre stèle<sup>76</sup>, alors que le rapport entre Dionysos et les Muses ne repose sur aucune source locale<sup>77</sup>.

74. DETIENNE 1985. On a trouvé à Larissa une dédicace gravée sur un petit autel à Διονύσῳ Μακεδονικῷ du 1<sup>er</sup> s. av. – 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (GALLIS 1972, p. 419, *BullEp* 1978, 256 et *SEG* XXVII 206).

75. Voir QUEYREL 1992 et FAEDO 1994.

76. Pour le culte d'Apollon en Thessalie, voir RAKATSANIS, TZIAFALIAS 1997, p. 19-24 et MILI 2015, *passim*. À Larissa, Apollon est adoré avec des épithètes et des fonctions diverses, le sanctuaire majeur étant celui d'Apollon Kerdoios (MILI 2015, p. 135-142); en connexion éventuelle avec les Muses pouvait se trouver le culte d'Apollon Pythien (voir *IG* IX 2, 588), datable probablement du 5<sup>e</sup> s. av. J.-C. (voir aussi la dédicace d'Argoussa [?] publiée par D. Theocharis, *AD* 20, 1965 [1967], p. 318, § 4; *SEG* XXV 679). L'existence d'un sanctuaire d'Apollon Pythien (Pythion) est mentionnée dans une inscription du début du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. commentée par HELLY 1970, p. 293.

77. Sur le culte de Dionysos en Thessalie, voir MILI 2015, p. 114-120.

Il faut également prendre en compte l'existence, attestée par deux dédicaces, du culte d'Ἀπόλλων Περιώτης que nous avons mentionné ci-dessus (voir n. 33 et 34) dans une zone de l'Ossa assez proche de Larissa (environ 45 km).

Au bout du compte, dans l'état actuel de nos sources, et même si l'objet qui ressemble à un thyrses suscite une réserve, nous pouvons conclure que la divinité autour de laquelle les Muses font cortège a toutes les chances d'être Apollon.

## LE CULTE DES MUSES À LARISSA

Tournons-nous maintenant vers le cadre culturel dans lequel la stèle vient se placer. Un culte des Muses est attesté à Larissa à partir environ de la fin du v<sup>e</sup> s., en connexion avec Apollon ou de manière indépendante. La stèle des Muses s'ajoute en effet à quatre attestations de dévotion envers ces divinités retrouvées à Larissa et dans son territoire. Elles sont de nature différente et leurs contextes ne sont pas toujours connus. Nous allons les examiner suivant, autant que possible, un ordre chronologique.

1. Il s'agit d'abord d'une dédicace à Ἀπόλλων Μουσαγέτης<sup>78</sup> en dialecte (Ἄπλωνι Μουσαγέ[τ]αι) gravée sur un fragment de stèle (musée de Larissa, inv. n° AEMA 96/18), qui a été trouvée à Mélissochori Larissis, à 9 km à l'est de Larissa, et peut être datée du v<sup>e</sup> s. av. J.-C.

2. Le document qui se rapproche le plus de la stèle que nous publions, à cause de sa nature d'offrande et de la présence d'une épigramme, est la stèle qui porte la dédicace du choreute Eurydamas, conservée au musée de Larissa (inv. n° 515)<sup>79</sup>; son lieu de trouvaille est malheureusement inconnu; on peut la dater, sur la base de la forme des caractères (en alphabet ionien), entre la fin du v<sup>e</sup> et le début du iv<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Μούσαις Εὐρυδάμας ἀνέθηκε υἱὸς Κρατερ|αῖο,  
τόμ ποτε μὴ λείποι τερψίχορος σοφία.

*Aux Muses Eurydamas fils de Krateraios a fait une dédicace, pour que l'habileté de Terpsichore ne l'abandonne jamais.*

3. Dans son recueil de 1965, H. Biesantz publie une petite sculpture mutilée, d'une hauteur de 23 cm, qui correspond à la partie inférieure d'une statue identifiable comme

78. Voir RAKATSANIS, TZIAFALIAS 1997, p. 24, la datation est ici le iv<sup>e</sup> s. av. J.-C. (SEG XLVII 663); voir également A. Tziafalias, AD 52B2, 1997 [2003], p. 523, n° 19 et SEG LI 713.

79. Éd. LOLLING 1883; IG IX 2, 584; CEG 797, l'expression τερψίχορος σοφία se retrouve aussi dans une épigramme attique de la moitié du iv<sup>e</sup> s. av. J.-C. (CEG 578, v. 8).

une Muse ou une nymphe assise<sup>80</sup>. Elle provient de Larissa et peut être datée vers la fin du iv<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le chercheur la rapproche des restes d'une figure féminine identifiée comme une Muse retrouvée dans la fouille de l'acropole d'Athènes en 1951 et provenant, probablement, du fronton du temple d'Apollon Patroos<sup>81</sup>. La ressemblance entre ces sculptures, qui s'inspirent du type statuaire de la Muse ou de la nymphe assise sur un rocher, est effectivement frappante; mais, alors que dans un contexte apollinien comme celui d'Athènes, nous sommes amenés à reconnaître une Muse, pour la petite statue de Larissa, dont le contexte de trouvaille est inconnu, au moins deux possibilités d'identification sont à prendre en compte.

4. Une dédicace aux Muses se lit aussi sur une pierre probablement perdue attribuée à la cité antique de Phayttos et datable du iv<sup>e</sup> ou du iii<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>82</sup>; elle a été trouvée en remploi dans l'entrée de l'église d'Agios Nikolaos dans le village moderne de Zarkos, à environ 30 km à l'ouest de Larissa, dans la vallée du Pénée. Elle porte tout simplement la dédicace Μούσαις.

Un témoignage indirect de culte des Muses vient des inscriptions métriques funéraires pour des hommes qualifiés de «protégés» ou «serviteurs» des Muses<sup>83</sup>. Ces expressions sont assez banales dans les épigrammes, mais ont sûrement un lien avec un contexte éducatif où les arts libéraux et la poésie enseignés aux enfants et aux jeunes sont placés sous le patronage des Muses. Un bon exemple de ce genre de texte est cette épigramme funéraire pour un enfant de neuf ans signée par le poète Artémidore du début de l'époque impériale (Larissa, I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) :

[Σ]ωσιπάτρα μὲν ἔτικτε, πατήρ δέ με [γί]νατο  
[Σ]ῆμος, | ἡμὶ δ' Ἀλέξανδρος, θνήσκω δ' ἔννεαετής|

80. BIESANTZ 1965, p. 30, n° 28.

81. Voir THOMPSON 1952, p. 109 (pl. 28c-d): «the second marble comes from a Byzantine house foundation between the Altar of Zeus Agoraios and the Odeion (Pl. 28c, d). A girl sits on a boulder; she may have rested her left hand or some attribute on the now broken top of the knob of marble at her side. She wears a very diaphanous chiton and a mantle over her legs. The type is one commonly used for Muses as, for instance, on the Mantinea Base and on the Apotheosis of Homer relief from Priene now in the British Museum, to name only the most familiar. [...] The only pedimented building suitable in scale and date within significant proximity to the place where our marble was found is the Temple of Apollo Patroos 60 metres to the northwest».

82. *IG IX 2*, 492; un estampage de la pierre, que nous avons étudié, est déposé à l'Académie de Berlin.

83. Ces expressions font partie d'un formulaire répandu non seulement en Thessalie, mais partout ailleurs dans les inscriptions versifiées, pour désigner des enfants ou des jeunes particulièrement brillants dans leurs études, ou des individus qui s'étaient consacrés à la poésie à n'importe quel niveau. En dehors de Larissa, on mentionnera l'épigramme pour un homme âgé, probablement un poète, mort à Démétrias au iii<sup>e</sup> s. av. J.-C. publiée par ARVANITOPOULOU 1934-1938, p. 49-53, n° 8 (voir aussi *GVI* 1074), traduction personnelle : «Argos la patrie, Gnathios (m')a engendré... la cité de... (m')a nourri, je suis mort vieux. [...] serviteur des Muses, la sagesse... protège l'immortel.»



κλαύσε δ' ὀμηλική με πολὺν χρόνον ἤδὲ το-  
κῆες | τὸν προκοπῆς Μούσαις οὐκ ἀποδόντ[α]  
χάριν · | *vac.* Ἀρτεμιδώρου ἔπ[η].

*Sosipatra m'a enfanté et mon père Simos m'a engendré; moi je suis Alexandros et je meurs à neuf ans; pendant longtemps, mes camarades et mes parents ont pleuré pour moi qui n'ai pas pu remercier les Muses de mes succès. Vers d'Artemidōros.*

Les inscriptions pour des hommes ou des femmes qui portaient des noms théophores liés aux Muses, attestés à Larissa entre la fin de l'époque hellénistique et l'époque romaine, ne sont pas non plus en elles-mêmes une preuve de culte, mais s'ajoutent à l'ensemble des indices que nous avons mentionnés comme une trace indirecte de dévotion envers les filles de Zeus<sup>84</sup>.

## UNE (RE)FONDATION DU CULTE DES MUSES À LARISSA? VERS UNE HYPOTHÈSE DE LOCALISATION DU *MOUSEION*

Notre monument a été trouvé sur les pentes de la colline de l'acropole antique, en plein centre-ville de Larissa, dans la rue Ξάνθου (fig. 16, zone A). Ces informations d'archive sur le lieu de trouvaille de la stèle se révèlent significatives si on les met en rapport avec les données relatives au lieu de découverte d'un autre monument à épigramme que nous avons publié en 2013<sup>85</sup>, dont le lieu d'exposition « près des Muses et du gymnase » est explicitement mentionné dans le texte. Il s'agit d'un bloc qui faisait partie d'une base composite sur laquelle s'élevait un groupe statuaire. On y lit une épigramme que l'on peut dater, à partir d'une analyse paléographique et prosopographique, de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., signée par le poète Apollonios de Larissa et réalisée sur la commande d'Alexandros fils de Kleitomachos, vainqueur dans les épreuves gymniques ainsi que dans les compétitions poétiques. Ce bloc a été trouvé dans les fouilles de la rue Erythrou Stavrou (Ερυθρού Σταυρού) qui est proche de la rue Ξάνθου. Néanmoins, il est important de rappeler que la stèle des Muses ainsi que le monument d'Alexandros fils de Kleitomachos n'ont pas été retrouvés *in situ*, mais dans les lieux de leur dernier emploi.

84. *SEG XXXV 599* (milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) : Μουσιγένης; *IG IX 2, 559* (date?) : Μουσι [?]; *IG IX 2, 913* (époque romaine) : Μουσική Πρεμίωνα; *IG IX 2, 912* (entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : Μούσα; *IG IX 2, 970* (entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : Μουσικός; *SEG XXXII 607* (époque impériale) : Μουσικός.

85. Voir SANTIN, TZIAFALIAS 2013, p. 274-279, n° 4 (*SEG LXIV 505*) : [ἐνθάδε τῶν Μ]ουσῶν καὶ γυμνάδος ἀνόθι τάδε / [στίησεν] Ἀλέξανδρος · Κλειτόμαχον γενέτ[αν] / [εὐκλείσας, Μ]ούσαισι καὶ ἐν σταδίοισι φιλάθλοισι / γίκαν καὶ στεφάνουσι ἀνφετερόθ' ἐθέμαν. / Ἀπολλωνίου Λαρισσαίου τὸ ἐπίγραμμα.



Fig. 16 — Plan de la zone centrale de Larissa à l'époque hellénistique et romaine d'après GERGIANNIS 2018, p. 163. A. Zone de trouvaille de la stèle des Muses. B. Zone où pouvaient se situer les « Thalamai » et le *Mousaion*.

Un troisième indice vient compléter ce cadre, à savoir le lieu de trouvaille des fragments des métopes du portique de l'un des deux gymnases de Larissa, fragments qui portent gravées les listes des contributeurs qui avaient financé la restauration du gymnase entre 192 et 186 av. J.-C.<sup>86</sup> Ces blocs, si l'on s'en tient aux informations fournies par Th. D. Axenidis<sup>87</sup>, ont été retrouvés en emploi dans la maison d'un certain Genisebda, située sur les pentes orientales de la colline de l'acropole. Nous sommes donc encore dans une zone proche des lieux de découverte de la base honorifique d'Alexandre, qui était située, on vient de le rappeler, « à côté des Muses et du gymnase » et de la stèle des Muses.

Même si ces monuments ont été trouvés en emploi, leur interconnexion, que nous pouvons déduire à partir du texte, nous permet, par une sorte de relation transitive, de formuler l'hypothèse que le lieu où ces pierres ont été prélevées, c'est-à-dire le contexte antique d'exposition de la stèle des Muses et de la base d'Alexandros, était le même et n'était pas trop distant du lieu de leur emploi, et qu'une aire consacrée aux Muses connectée au gymnase se trouvait quelque part à Larissa.

Notre hypothèse, qui pour l'instant ne peut pas se fonder sur des trouvailles archéologiques, est étayée par le cadre naturel représenté sur le relief (cortège de Muses qui vont rendre hommage à une divinité dans une grotte). Nous proposons de situer le *Mouseion* dans une zone suburbaine extérieure à l'ancienne enceinte, zone dite « Thalamai » dans un inventaire de biens sacrés datant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Au même endroit se trouvaient également des espaces sacrés d'Athéna Lageitarra et des Grâces<sup>88</sup>.

Où situer cette zone? Dans son article de 1971, en publiant la stèle qui décrit le parcours des *hieromnèmones*, F. Salviat propose de situer les « Thalamai » sur la rive droite du Pénée au sud-est de la ville de Larissa, sa conjecture s'appuyant principalement sur le fait que, dans l'inventaire des terrains sacrés de Larissa, le fleuve n'est jamais mentionné. Faisant suite à l'hypothèse formulée par B. Helly (voir n. 88), nous pensons plutôt que les « Thalamai » – des cavités rocheuses que l'on peut imaginer vraisemblablement comme des niches artificielles aménagées pour abriter des statues et des offrandes – se trouvaient au nord/nord-est de la cité, en contrebas de l'acropole, hors enceinte, sur la rive droite du Pénée (pente nord de l'acropole qui longe l'actuelle rue Georgiadou, voir **fig. 16**, zone B), le fleuve étant donc très proche. Cet endroit, qu'il est possible de situer vers l'église moderne de Saint-Achille, n'était pas loin du pont qui traverse le Pénée, mais sa position n'amène pas les *hieromnèmones* à croiser le fleuve dans leur parcours.

86. Voir MIGEOTTE 1992, p. 90-93, n° 33.

87. AXENIDIS 1950, p. 44.

88. Voir HELLY 1970 et SALVIAT 1971.

Maintenant que nous avons situé cet objet dans un paysage culturel et urbain, il nous reste à essayer de lui attribuer une place dans l'histoire des institutions de la cité. L'unité sémantique entre texte et relief que nous avons constatée, ainsi que l'usage d'une « syntaxe votive » assez typique dans le choix de ses composantes et dans leur formulation renvoient à des précédents connus que sont les reliefs et les dédicaces attiques de la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. conservés au Musée archéologique national d'Athènes, trouvés dans les environs de la Nouvelle-Phalère dans une aire consacrée au Céphise et offerts par Képhisodotos à Hermès et aux nymphes (NM 1783) et par Xénokrateia au Céphise et à d'autres divinités (NM 2756)<sup>89</sup>. Du point de vue du texte, des analogies se remarquent aussi avec la dédicace, beaucoup plus complexe et développée, de Pantalkès dans la grotte des nymphes de la colline de Karapla<sup>90</sup> (Pharsale, v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et avec la dédicace d'Arnéklos aux nymphes Naïades<sup>91</sup> (Atrax, bords du Pénée, iii<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Ces documents ont plusieurs points communs.

Tout d'abord, il s'agit d'inscriptions *do ut des*, c'est-à-dire de dédicaces que l'on fait dans l'attente d'une faveur ou en remerciement d'un don reçu (*do quia dedisti*). Ces formules apparaissent dans les poèmes épigraphiques votifs dès les époques archaïque et classique<sup>92</sup>. L'épigramme de Larissa est entièrement axée sur ce principe d'échange : le poète y fait ouvertement référence par l'expression très éloquente – et à notre connaissance unique dans cette formulation précise – ἐπὶ μελιχίαν δῶρων θέμιν (« selon la douce loi des dons ») qui se rapporte à un précepte non écrit fondateur des sociétés antiques ici étendu à la relation avec la divinité<sup>93</sup>. La douceur de cette norme ne vient pas de la certitude, mais de l'espoir de la récompense qui repose sur un principe de réciprocité. Cet espoir peut se traduire dans un simple souhait, être renforcé par le verbe δίδωμι (ou un verbe analogue), dans lequel l'idée de contre-don est parfois soulignée davantage par la préposition ἀντί. Une proposition finale explicite (voir notre commentaire de la l. 2), qui exprime le but de la dédicace, est susceptible d'entrer dans les composantes de ce type d'inscriptions votives (voir *ACADE*, n° 139, l. 1). Si notre interprétation est correcte, dans l'épigramme de Larissa, le but ultime d'une chaîne de dons et de contre-dons qui a comme sujets un bienfaiteur, la cité et les Muses, n'est pas la demande générique de santé, gloire, succès et prospérité qui caractérise les inscriptions *do ut des*, car le fils de Phalkès possède déjà ces biens, mais l'assentiment divin à la concession d'une prêtrise.

89. *ACADE*, nos 139 et 140 (Neon Phaléron, fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

90. DECOURT, *IThess.* 73 et WAGMAN 2015.

91. *Itrax* 83 (musée de Larissa, inv. n° AEMA 89/18).

92. Voir LAZZARINI, *Dediche*, p. 131-136 (nos 786-807), qui remarque que la totalité de ces textes a une forme métrique.

93. Depuis l'étude de MAUSS 1923-1924, une littérature très abondante sur ce thème a vu le jour ; voir en particulier SCHEID-TISSINIER 1994.

La présence d'un verbe qui renvoie à la fondation d'un sanctuaire ou d'un culte personnel par l'offrande d'un ou plusieurs objets est un deuxième trait caractérisant ces textes. Le verbe utilisé est ἰδρύω : ἰδρύσατο dans les deux épigrammes attiques<sup>94</sup>, un plus incertain ἰδρ[υ]σ[ε] dans la dédicace d'Atrax. Dans l'inscription de la grotte des nymphes de Karapla, la récompense divine (voir l. 13, ἀντίδοσαν) et l'investiture du dédicant en tant que gardien des lieux consacrés aux nymphes (voir l. 10-11) est une conséquence directe de l'œuvre matérielle de Pantalkès, comme le suggèrent le mot ἔργον à la l. 3 de l'inscription n° 1 et l'expression ὅσπερ ταῦτ' ἐφύτευσε καὶ [ἐ]ξέπωνήσατο χερσὶν à la l. 12 de l'épigramme.

En outre, ces inscriptions se structurent en plusieurs unités, parfois physiquement séparées sur le monument (comme c'est le cas dans la dédicace de Képhisodotos), qui se rapportent à des actes religieux différents accomplis dans un temps plus ou moins long : la fondation *ex novo* d'un lieu de culte, la consécration d'offrandes dans l'espace sacré, des œuvres de rénovation ou d'embellissement<sup>95</sup>. L'épigramme gravée sur la base de poros qui portait l'*amphiglyphon* offert par Képhisodotos avertit le lecteur que ce personnage avait aussi élevé un autel formant avec le relief un seul ensemble d'offrandes. Concernant la séquence des actions, la syntaxe de la dédicace de Xénokrateia est susceptible d'une double interprétation. Le premier éditeur, V. Stais<sup>96</sup>, suivi par d'autres chercheurs<sup>97</sup> considère ἱερὸν comme un adjectif apposé à τόδε δῶρον. D'autres<sup>98</sup> pensent que ἱερὸν est l'objet d'ἰδρύσατο et que Xénokrateia a fondé le sanctuaire du Céphise ou qu'elle a fondé son propre culte dans une aire déjà consacrée au Céphise<sup>99</sup> et aux nymphes et a offert au dieu et à ceux qui étaient adorés avec lui le relief et son épigramme. La comparaison avec l'inscription de Larissa nous amène résolument vers cette dernière interprétation. Dans cette série d'inscriptions votives, le verbe ἰδρύω<sup>100</sup> à l'actif ou au moyen et ses dérivés nominaux (ἰδρυμα, ἰδρυσις) renvoient

94. Voir aussi l'inscription de Kallitelès, *ACADE*, n° 130, l. 1.

95. Dans *ACADE*, n° 130, l'épigramme signale très clairement la première construction du monument et sa rénovation par les descendants de Kallitelès.

96. STAIS 1909, p. 248-249.

97. Entre autres, GUARDUCCI 1974, qui s'appuie notamment sur l'absence d'article avec ἱερὸν et sur le parallèle avec l'épigramme de Képhisodotos, mais l'absence de l'article ne justifie pas en elle-même la fonction appositive, voir WILLIAMS 2015, p. 72, n. 33 et 34; l'interprétation de M. Guarducci est suivie par PARKER 2005, p. 430, n. 49 et par S. Kaczko, *ACADE*, p. 525-526.

98. Voir notamment CEG 744; PURVIS 2003, p. 15-32; WILLIAMS 2015, p. 71-72 et récemment BLOK 2018, p. 7-8.

99. Sur les droits et l'espace d'action d'une femme dans la fondation d'un culte privé, voir BLOK 2018, en particulier ses conclusions (p. 34-35) sur la possibilité que Xénokrateia et Képhisodotos « added their own foundations for their own deities and heroes/heroines » dans une zone déjà consacrée au Céphise et aux nymphes.

100. CHANTRAINE 1968-1980, s. v. « ἰδρύω ».

à l'acte fondateur d'un culte (pas nécessairement d'un sanctuaire), auquel s'ajoutent des actions supplémentaires comme la dédicace d'un autre objet<sup>101</sup>.

Dernier point commun, ces dédicaces, par l'inscription ainsi que par le relief, s'adressent à plusieurs divinités. Ce sont souvent les nymphes qui sont associées à d'autres dieux et déesses. Sur la stèle de Larissa, la partie conservée de l'inscription ne mentionne que les Muses, mais une autre divinité, qui aurait pu être nommée dans la partie perdue de la pierre, s'ajoute par le relief.

Le poète de Larissa s'approprie donc un schéma de composition connu, mais l'amène dans un contexte nouveau. Les épigrammes que nous venons de citer attestent la fondation d'un culte privé par un/une citoyen/ne<sup>102</sup>, alors qu'à Larissa la stèle est le signe matériel de la fondation individuelle d'un culte public.

Dans les *Lois*, Platon avait dénoncé la prolifération des fondations de cultes privés<sup>103</sup> et préconisé une régulation de ces derniers; ses mots sont évidemment une réaction à une situation courante à son époque<sup>104</sup>. À partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. et par la suite, pour des raisons précises qui nous échappent au cas par cas, et qui peuvent être liées ou non à des difficultés financières, les cités tirent profit de cette dévotion personnelle et de la générosité des citoyens les plus riches et s'ouvrent à des formes diverses d'évergétisme religieux<sup>105</sup>. La prêtrise devient donc à la fois la récompense de cette libéralité et la garantie de sa durée dans le temps, l'échange entre le donateur et la cité se basant sur un principe de réciprocité qui dans l'épigramme de Larissa est particulièrement explicite. « La douce loi des dons », en passant par l'assentiment divin, se réalise *de facto* dans l'échange entre le bienfaiteur et la cité<sup>106</sup>. Cette nouvelle inscription thessalienne constitue ainsi l'un des exemples les plus clairs qui nous soient parvenus de la temporalité remarquée par B. Dignas dans certaines inscriptions où l'acte d'évergétisme semble précéder l'obtention de la prêtrise<sup>107</sup>.

101. Cette valeur précise est appréciable dans la série de dédicaces que nous étudions, alors que, dans d'autres inscriptions votives, le verbe est banalisé et signifie tout simplement « élever ».

102. Les études sur les différentes formes de dévotion privée sont assez nombreuses; pour les fondations et les rénovations de cultes privés, voir en particulier PURVIS 2003; voir aussi les observations plus générales de VERSNEL 2011, p. 119-137 et de RASK 2016. Une étude détaillée de trois inscriptions d'époque hellénistique est menée par CARBON, PIRENNE-DELFORGE 2013. Voir enfin le cadre tracé pour l'époque hellénistique par CAMPANELLI 2016.

103. Platon, *Lois*, X, 909e-910a.

104. PURVIS 2003, p. 12.

105. LAFOND 2016, p. 18-19.

106. Sur l'échange de dons et de contre-dons comme principe fondateur de l'évergétisme, voir GYGAX 2016, p. 26-57.

107. DIGNAS 2006 apporte un petit nombre d'attestations épigraphiques où il est plus ou moins facile de déduire que l'obtention de la prêtrise vient à la suite d'un acte d'évergétisme dans le cadre de la fondation

## CONCLUSIONS

À Larissa, la dévotion envers les Muses se développe autour d'un *Mouseion* qui, sur la base de la convergence de trois témoignages épigraphiques, pourrait se trouver sur les pentes orientales de l'acropole. D'un point de vue fonctionnel, cette zone sacrée devait être liée au gymnase plutôt qu'au théâtre. En effet, à Larissa, comme ailleurs, cette institution était consacrée non seulement à l'entraînement physique des jeunes, mais aussi à leur éducation poétique et musicale<sup>108</sup>, comme l'indique clairement la base d'Alexandros (voir *supra*).

Nous ne pouvons pas savoir quel était précisément l'aspect de ce *Mouseion*, mais il est possible que les rituels se pratiquaient autour d'un lieu naturel aménagé par l'homme auquel l'iconographie de la stèle pourrait faire allusion. Vénérées au moins dès la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.- C., les Muses de Larissa bénéficient au cours du III<sup>e</sup> s. de la générosité d'un bienfaiteur. Le *Mouseion* est donc fondé en tant que sanctuaire indépendant, ou renouvelé dans un lieu différent, par le fils de Phalkès, un citoyen riche, qui avait exercé des charges publiques importantes, arrivé à la fin de sa carrière. Le peuple de la cité décide de le récompenser par la concession d'une prêtrise probablement viagère, mais pour ce faire, il ne peut agir sans le consentement des divinités concernées, consentement qu'il va chercher par la consécration d'un objet, peut-être un autel, dans leur lieu d'origine (ἐνὶ σφετέραι πατρίδι). Le culte des Muses à Larissa, si l'on s'en tient au texte conservé, apparaît donc lié, dans une sorte de rapport de filiation, à celui des Muses de Piérie, qui se pratiquait dans les sanctuaires de Léibethra ou de Dion. Ce jumelage, si l'on peut adopter ce terme moderne, s'explique en raison d'une proximité et d'une continuité territoriales dans la région du Bas-Olympe, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, et, comme tel, peut être très ancien. Mais, au début du III<sup>e</sup> s., il se justifie notamment par la présence politique forte de la Macédoine en Thessalie, qui se traduit en rapports de domination ou d'alliance. Dans cette Thessalie « macédonisée », à Larissa, le contrôle est exercé par les rois macédoniens sur les magistrats locaux<sup>109</sup>. On voit donc pourquoi ces derniers ont besoin d'aller chercher l'assentiment des Piérides dans un sanctuaire macédonien pour ratifier la concession d'une prêtrise.

Il serait aussi tentant de mettre en relation la (re)fondation du sanctuaire des Muses de Larissa avec une réorganisation des Olympia thessaliens (dont nous ne connaissons pas la date d'institution), à l'image des fêtes en l'honneur de Zeus et des Muses de Dion (voir notre commentaire de la ligne 5 de l'épigramme). Toutefois, une telle hypothèse devrait

---

d'un culte nouveau ou de la rénovation d'un culte ancien. Voir p. 75 : « An examination of inscriptions that link euergetism and priesthood shows that priesthood was as much the prize for benefactions as it was their motive or object ».

108. Voir ANEZIRI, DAMASKOS 2004 ; D'AMORE 2009 et D'AMORE 2015.

109. HELLY 2009.

être soutenue par des repères chronologiques bien plus précis qu'une datation large au courant du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. de la stèle des Muses (première moitié?) et du décret d'Aigai qui prouve l'existence des Olympia de Thessalie.

En conclusion, nous avons essayé de situer la stèle des Muses dans une série iconographique dont elle représente l'exemple le plus ancien (voir n. 37) et dans une série épigraphique de dédicaces privées d'époque classique (liée plutôt aux nymphes par le texte ou par le relief) où elle s'insère comme une manifestation de l'évergétisme caractérisant la vie civique des cités hellénistiques.

Tel est le cadre qu'il nous semble possible et vraisemblable de dégager à partir de ce document. Sans doute des incertitudes demeurent-elles en ce qui concerne la reconstitution du texte ainsi que l'interprétation de l'iconographie : espérons qu'elles pourront être atténuées par la discussion que cette *editio princeps* est susceptible de déclencher ou par des découvertes nouvelles.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACADE = Sara Kaczko, *Archaic and Classical Attic Dedicatory Epigrams: An Epigraphic, Literary and Linguistic Commentary*, Berlin, Boston, De Gruyter, 2016.
- ANEZIRI 2003 = Sophia Aneziri, *Die Vereine der Dionysischen Techniten im Kontext der hellenistischen Gesellschaft*, Stuttgart, Steiner, 2003.
- ANEZIRI, DAMASKOS 2004 = Sophia Aneziri, Dimitris Damaskos, « Städtische Kulte im hellenistischen Gymnasion », in Daniel Kah, Peter Scholz (éd.), *Das hellenistische Gymnasion*, Berlin, De Gruyter, 2004, p. 247-271, en ligne, <https://doi.org/10.1524/9783050047249.247>, consulté le 9 décembre 2020.
- ARVANITOPOULOS 1908 = Apostolos S. Arvanitopoulos, « Ανασκαφαί και έρευναι εν Σικυώνι και Θεσσαλία », *PAAH*, 1908-1909, p. 145-223.
- ARVANITOPOULOS 1912 = Apostolos S. Arvanitopoulos, « Ανασκαφαί και έρευναι εν Θεσσαλία και Μακεδονία κατά το έτος 1912 », *PAAH*, 1912, p. 154-246.
- ARVANITOPOULOS 1920 = Apostolos S. Arvanitopoulos, « Ανασκαφαί και έρευναι εν Αργολίδι και Θεσσαλία », *PAAH*, 1920, p. 17-28.
- ARVANITOPOULOS 1949-1951 = Apostolos S. Arvanitopoulos, « Θεσσαλικά μνημεία », *Polemon* 4, 1949-1951, p. 81-92.
- ARVANITOPOULOU 1934-1938 = Theophano A. Arvanitopoulou, « Δώδεκα θεσσαλικά επιγράμματα », *Polemon* 2, 1934-1938, p. 9-80.
- AXENIDIS 1950 = Theodoros D. Axenidis, « Άνέκδοτοι έπιγραφαί εκ της αρχαίας Θεσσαλίας », *ΠΛΑΤΩΝ* 2, 1950, p. 44-89.
- BAKER 2014 = Renan Baker, « The Diachronic Development and Distribution of ὄορα in the Homeric Poems », *Glotta* 90, 2014, p. 3-45.
- BERNAND, *IMétr.* = Étienne Bernand, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine : recherches sur la poésie épigrammatique des Grecs en Égypte*, Paris, Les Belles Lettres, 1969.



- BIARD, KALLIONTZIS, CHARAMI 2017 = Guillaume Biard, Yannis Kalliontzis, Alexandra Charami, « La base des Muses au sanctuaire de l'Hélicon », *BCH* 141.2, 2017, p. 697-752.
- BIE 1887 = Oskar Bie, *Die Musen in der Antiken Kunst*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1887.
- BIESANTZ 1965 = Hagen Biesantz, *Die Thessalischen Grabreliefs*, Mayence, Ph. von Zabern, 1965.
- BLINKENBERG, *Lindos* II = Christian Blinkenberg, *Lindos : fouilles et recherches, 1902-1914*, vol. 2 : *Inscriptions*, Berlin, De Gruyter, 1941.
- BLOK 2018 = Josine Blok, « An Athenian Woman's Competence: The Case of Xenokrateia », *EuGeStA* 8, 2018, p. 1-48.
- BOUSSAC 1982 = Marie-Françoise Boussac, « À propos de quelques sceaux déliens », *BCH* 106.1, 1982, p. 427-446.
- BOUSSAC 1992 = Marie-Françoise Boussac, *Les sceaux de Délos, I : Sceaux publics : Apollon, Hélios, Artémis, Hécate*, Athènes, EFA, RFH 2, 1992.
- BRILLET-DUBOIS 2018 = Pascale Brillet-Dubois, « Philodamos et Delphes », in Jean-Marc Luce (éd.) *Delphes et la littérature d'Homère à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 63-76.
- CAMPANELLI 2016 = Sara Campanelli, « Family Cult Foundations in the Hellenistic Age: Family and Sacred Space in a Private Religious Context », in Markus Hilgert (éd.), *Understanding Material Text Cultures: A Multidisciplinary View*, Berlin, Boston, De Gruyter, 2016, p. 131-202.
- CARBON, PIRENNE-DELFORGE 2013 = Jean-Mathieu Carbon, Vinciane Pirenne-Delforge, « Priests and Cult Personnel in Three Hellenistic Families », in Marietta Horster, Anja Klöckner (éd.), *Cities and Priests: Cult Personnel in Asia Minor and the Aegean Islands from the Hellenistic to the Imperial Period*, Berlin, Boston, De Gruyter, 2013, p. 65-120.
- CARUSO, *Mouseia* = Ada Caruso, *Mouseia: tipologie, contesti, significati culturali di un'istituzione sacra (VII-I sec. a.C.)*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 2016.
- CECCARELLI 1996 = Paola Ceccarelli, « La struttura dell'epigramma del pilastro iscritto di Xanthos (*TAMI*, 44 = *CEG* 177) », in Antonio Dell'Era, Angelo Russi (éd.), *Vir bonus docendi peritus: omaggio dell'Università dell'Aquila a Giovanni Garuti*, San Severo, Gerni, 1996, p. 47-69.
- CEG* = Peter A. Hansen, *Carmina epigraphica graeca*, Berlin, New York, De Gruyter, 1983-1989.
- CHANTRAINE 1958 = Pierre Chantraine, *Grammaire homérique*, 3<sup>e</sup> éd., t. I, Paris, Klincksieck, 1958.
- CHANTRAINE 1968-1980 = Pierre Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1968-1980.
- COMELLA 2002 = Annamaria Comella, *I rilievi votivi greci di periodo arcaico e classico*, Bari, Edipuglia, 2002.
- CROISSANT 1994 = Francis Croissant, « Le Dionysos du fronton occidental de Delphes : histoire d'un faux problème », *BCH* 118.2, 1994, p. 353-360.
- CROISSANT 2003 = Francis Croissant, *FD IV, 7. Les frontons du temple du IV<sup>e</sup> siècle : relevés et restitutions*, Athènes, EFA, 2003.
- D'AMORE 2009 = Lucia D'Amore, « Dediche sacre e ginnsi: la documentazione epigrafica di età ellenistica », in John Bodel, Mika Kajava (éd.), *Religious Dedications in the Greco-Roman World: Distribution, Typology, Use*, Rome, Institutum Romanum Finlandiae, 2009, p. 161-180.
- D'AMORE 2015 = Lucia D'Amore, « Culto delle Muse e agoni musicali in età imperiale », in Peter Scholz, Dirk Wiegandt (éd.), *Das kaiserzeitliche Gymnasium*, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 97-110, en ligne, <https://doi.org/10.1515/9783050088914-006>, consulté le 9 décembre 2020.
- DAREMBERG, SAGLIO (éd.) 1877-1919 = Charles Daremberg, Edmond Saglio (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1877-1919.

- DECHARME 1869 = Paul Decharme, *Les Muses, étude de mythologie grecque*, Paris, Thorin, 1869.
- DECOURT, *IThess.* = Jean-Claude Decourt, *Inscriptions de Thessalie, I : Les cités de la vallée de l'Énipeus*, Athènes, EFA, Et. epig. 3, 1995.
- DECOURT, MOTTAS 1997 = Jean-Claude Decourt, François Motta, «Voies et milliaires romaines de Thessalie», *BCH* 121.1, 1997, p. 311-354.
- Demetrias V* = Simon C. Bakhuizen, Fritz Gschnitzer, Christian Habicht, *Demetrias, V*, Bonn, Habelt, 1987.
- DETIENNE 1985 = Marcel Detienne, «Un polythéisme récrit. Entre Dionysos et Apollon : mort et vie d'Orphée», *Archives de sciences sociales des religions* 59.1, 1985, p. 65-75, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/assr.1985.2346>, consulté le 2 décembre 2020.
- DIGNAS 2006 = Beate Dignas, «Benefitting Benefactors: Greek Priests and Euergetism», *AC* 75, 2006, p. 71-84, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/antiq.2006.2592>, consulté le 9 décembre 2020.
- DOBLHOFFER 1961-1963 = Ernst Doblhofer, «Mopsos, Arzt der Menschen», *JÖAI* 46, 1961-1963, p. 5-18.
- FAEDO 1992 = Lucia Faedo, «Le Muse suadenti: contributi sull'iconografia delle Muse», *StClOr* 42, 1992, p. 165-187, en ligne, <https://www.jstor.org/stable/24184096>, consulté le 30 novembre 2020.
- FAEDO 1994 = Lucia Faedo, *LIMC*, VII, Suppl., 1994, s. v. «Mousa, Mousai», p. 991-1013.
- FURLEY, BREMER 2001 = William Furley, Jan M. Bremer, *Greek Hymns: Selected Cult Songs from the Archaic to the Hellenistic Period*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2001.
- GALLIS 1972 = Kostas Gallis, «Χρονικά: Αρχαιότητες και μνημεία Θεσσαλίας. Νομός Λαρίσης», *AD* 27 B2, 1972, p. 411-419.
- GHIANDONI 1992 = Olivia E. Ghiandoni, *LIMC*, VI.1, 1992, s. v. «Mnemosyne», p. 629-630.
- GEROGIANNIS 2018 = Gian Michele Gerogiannis, «Larisa: l'immagine di una città scomparsa, memorie dal sottosuolo», in Monica Livadiotti et al. (éd.), *Theatroideis: l'immagine della città, la città delle immagini. Atti del Convegno Internazionale, Bari, 15-19 giugno 2016*, vol. 1 : *L'immagine della città greca ed ellenistica*, Rome, Quasar, Thiasos Monografie 11, 2018, p. 161-176.
- GOBBI 2008 = Alessandra Gobbi, «Il rilievo con scene di Muse dalla Villa di Erode Attico a Lukku», *Acme* 61.1, 2008, p. 299-318.
- GUARDUCCI 1974 = Margherita Guarducci, «L'offerta di Xenokrateia nel santuario di Cefiso al Falero», in Donald W. Bradeen, Malcom F. McGregor (éd.), *Φόρος: Tribute to Benjamin Dean Meritt*, Locust Valley, J. J. Augustin, 1974, p. 57-66.
- GVI* = Werner Peek, *Griechische Vers-Inschriften*, vol. 1 : *Grab-Epigramme*, Berlin, Akademie-Verlag, 1955.
- GYGAX 2016 = Marc D. Gygax, *Benefaction and Rewards in the Ancient Greek City: The Origins of Euergetism*, Cambridge, UP, 2016.
- HATZOPOULOS 1994 = Miltiade Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine*, Athènes, CRAGR, 1994.
- HATZOPOULOS, PASCHIDIS 2004 = Miltiade Hatzopoulos, Paschalis Paschidis, «Makedonia», in Mogens H. Hansen, Thomas H. Nielsen (éd.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford, OUP, 2004, p. 794-809.
- HEINZ 1998 = Margarete Heinz, *Thessalische Votivstelen*, Dissertation, Ruhr-Universität Bochum, 1998, en ligne sur RUB Bibliotheksportal, urn:nbn:de:hbz:294-21846, consulté le 24 novembre 2020.
- HELLY 1970 = Bruno Helly, «À Larissa : bouleversement et remise en ordre des sanctuaires», *Mnemosyne* 23, 1970, p. 250-296, en ligne, <https://www.jstor.org/stable/4429876>, consulté le 2 décembre 2020.
- HELLY 1979 = Bruno Helly, «Une liste des cités de Perrhébie», in Bruno Helly (éd.), *La Thessalie : actes de la table ronde, 21-24 juillet 1975 – Lyon*, Lyon, MOM, 1979, p. 165-200.

- HELLY 1995 = Bruno Helly, *L'État thessalien : Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi*, Lyon, MOM, 1995.
- HELLY 2009 = Bruno Helly, «La Thessalie au 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C.», in Alexandros Mazarákis Ainián (éd.), *Αρχαιολογικό Έργο Θεσσαλίας και Στερεάς Ελλάδας*, 2, Volos, Εργαστήριο Αρχαιολογίας Πανεπιστημίου Θεσσαλίας & Υπουργείο Πολιτισμού, 2009, p. 339-368.
- HELLY 2013 = Bruno Helly, *Géographie et histoire des Magnètes de Thessalie*, Sainte-Colombe-sur-Gand, La Rumeur libre, 2013.
- HELLY, *Gonnoi* = Bruno Helly, *Gonnoi*, Amsterdam, Hakkert, 1973.
- Atrax* = Athanasios Tziafalias *et al.* (éd.), *Corpus des inscriptions d'Atrax en Pélasgiotide (Thessalie)*, Athènes, EFA, Et. epig. 7, 2016.
- IKyzikos* = Elmar Schwertheim, *Die Inschriften von Kyzikos und Umgebung*, Bonn, Habelt, 1983.
- INTZESILOGLOU 1984 = Babis G. Intzesiloglou, «Ειδική Κατηγορία Θεσσαλικών Αναθηματικών Στηλών», *Thesalika Chronika* 15, 1984, p. 59-70.
- IRhannous* = Basileios Ch. Petrakos, *Ο Δήμος του Ραμνούντος. Σύνοψη των ανασκαφών και των ερευνών (1813-1998)*, Athènes, Η εν Αθήναις Αρχαιολογική Εταιρεία, 1999.
- IThesp* = Paul Roesch, *Les inscriptions de Thespies*, édition électronique mise en forme par Gilbert Argoud, Albert Schachter et Guy Vottéro (révision 2009), en ligne, <https://www.hisoma.mom.fr/production-scientifique/les-inscriptions-de-thespies>, consulté le 20 novembre 2020.
- KALTSAS 2002 = Nikolaos Kaltsas, *Sculpture in the National Archaeological Museum, Athens*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2002.
- KAMPTZ 1982 = Hans von Kamptz, *Homerische Personennamen*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1982.
- KOTZIAS 1948-1949 = Nikolaos Ch. Kotzias, «Λείβηθρα, Πίμπλεια, Πιερίς, η πατρίς του Ορφέως», *AE*, 1948-1949, p. 25-40.
- LACROIX 1949 = Léon Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, Liège, PU, 1949, en ligne sur OpenEdition, <https://doi.org/10.4000/books.pulg.1378>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2020.
- LAFOND 2016 = Yves Lafond, «Euergetism and Religion in the Cities of the Peloponnese (First Century BC to First Century AD): Between Civic Traditions and Self-assertion of the Elites», in Milena Melfi, Olympia Bobou (éd.), *Hellenistic Sanctuaries*, Oxford, OUP, 2016, p. 18-26.
- LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984 = Wassilis Lambrinudakis *et al.*, *LIMC*, II.2, 1984, s. v. «Apollon», p. 183-327.
- LANGLOTZ 1951 = Ernst Langlotz, «Die Larissa des Telephanes», *MusHelv* 8, 1951, p. 157-170.
- LARSON 2001 = Jennifer Larson, *Greek Nymphs: Myth, Cult, Lore*, Oxford, New York, OUP, 2001.
- LAZZARINI, *Dediche* = Maria Letizia Lazzarini, *Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica*, Rome, Accademia Nazionale dei Lincei, 1976.
- LE GUEN 2001 = Brigitte Le Guen, *Les associations de technites dionysiaques à l'époque hellénistique*, Paris, De Boccard, 2001.
- LOLLING 1883 = Habbo G. Lolling, «Epigramme aus Larissa», *MDAI(A)* 8, 1883, p. 23.
- MALAY, RICL 2009 = Hasan Malay, Marijana Ricl, «Two New Hellenistic Decrees from Aigai in Aiolis», *EA* 42, 2009, p. 39-60.
- MARCADÉ 1973 = Jean Marcadé, «Reliefs déliens», in *Études déliennes*, Athènes, EFA, BCH Suppl. 1, 1973, p. 329-369, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/bch.1973.5070>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2020.
- MARI 1998 = Manuela Mari, «Le Olimpie macedoni di Dion tra Archelao e l'età romana», *RFIC* 126, 1998, p. 137-169.

- MARI 2002 = Manuela Mari, *Al di là dell'Olimpo*, Paris, De Boccard, 2002.
- MAUSS 1923-1924 = Marcel Mauss, « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique* 1, 1923-1924, p. 30-186.
- MIGEOTTE 1992 = Léopold Migeotte, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève, Droz, 1992.
- MILI 2015 = Maria Mili, *Religion and Society in Ancient Thessaly*, Oxford, OUP, 2015.
- MOJSIK 2011 = Tomasz Mojsik, *Between Tradition and Innovation: Genealogy, Names and the Number of the Muses*, Varsovie, Uniwersytet Warszawski, 2011.
- MOUSTAKA 1983 = Aliko Moustaka, *Kulte und Mythen auf Thessalischen Münzen*, Würzburg, Triltsch, 1983.
- MÜLLER 1996 = Christel Müller, « Les recherches françaises à Thespies et au Val des Muses », in André Hurst, Albert Shachter (éd.), *La montagne des Muses*, Genève, Droz, 1996, p. 171-183.
- NICHOLS, WAGMAN 2015 = Andrew Nichols, Robert Wagman, « Ένα λησμονημένο ιερό των νυμφών στη Βορειοανατολική Θεσσαλία / A Forgotten Sanctuary of the Nymphs in Northeast Thessaly », *Thessaliko Himerologio* 68, 2015, p. 85-92.
- OTTO 2005 = Walter Friedrich Otto, *Le muse e l'origine divina della parola e del canto*, éd. Susanna Mati, Rome, Fazi, 2005.
- PARKER 2005 = Robert Parker, *Polytheism and Society at Athens*, Oxford, OUP, 2005.
- PARKER 2011 = Robert Parker, « Thessalian Olympia », *ZPE* 177, 2011, p. 111-118.
- PETRAKOS 1977 = Basileios Ch. Petrakos, « Ανασκαφή Ραμνούντος », *ΠΑΑΗ*, 1977 A [1980], p. 3-22.
- PICARD 2012 = Olivier Picard, « Les nymphes, images de l'eau sur les monnaies des cités grecques », in Jacques Jouanna, Pierre Toubert, Michel Zink (éd.), *L'eau en Méditerranée de l'Antiquité au Moyen Âge : actes du 22<sup>e</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 7 et 8 octobre 2011*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2012, p. 55-73, en ligne, [www.persee.fr/doc/keryl\\_1275-6229\\_2012\\_act\\_23\\_1\\_1454](http://www.persee.fr/doc/keryl_1275-6229_2012_act_23_1_1454), consulté le 30 novembre 2020.
- PINKWART 1965 = Doris Pinkwart, *Das Relief des Archelaos von Priene und die „Musen des Philiskos“*, Kallmünz, Lassleben, 1965.
- PLASSART 1926 = André Plassart, « Fouilles de Thespies et de l'*hiéron* des Muses de l'Hélicon. Inscriptions : dédicaces de caractère religieux ou honorifique, bornes de domaines sacrés », *BCH* 50, 1926, p. 383-462.
- POULAKI-PANTERMALI 2014 = Efi Poulaki-Pantermali, *Μούσες Ολυμπιάδες – Πιερίδες. Οι σημαντικότερες των ομαδικών θεοτήτων της αρχαιότητας*, Thessalonique, Εφορεία Προϊστορικών και Κλασικών Αρχαιοτήτων, 2014.
- POULAKI-PANTERMALI, KLINAKI 2007 = Efi Poulaki-Pantermali, Eleni Klinaki, *Λείβηθρα, Αρχαιολογικό Έργο στη Μακεδονία και στη Θράκη (ΑΕΜΘ)* 21, 2007, Thessalonique, ΥΠΠΟ / Αριστοτέλειο Πανεπιστήμιο Θεσσαλονίκης, [2010], p. 161-169.
- PROST 1999 = Francis Prost, « La statue cultuelle d'Apollon à Délos », *REG* 112, 1999, p. 37-60, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/reg.1999.4351>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2020.
- PURVIS 2003 = Andrea Purvis, *Singular Dedications*, New York, Londres, Routledge, 2003.
- QUEYREL 1992 = Anne Queyrel, *LIMC*, VI.1, 1992, s. v. « Mousa, Mousai », p. 657-681.
- RAKATSANIS, TZIAFALIAS 1997 = Konstantinos Rakatsanis, Athanasios Tziafalias, *Λατρείες και Ιερά στην αρχαία Θεσσαλία*, Ioannina, PU, 1997.
- RASK 2016 = Katherine Rask, « Devotionalism, Material Culture, and the Personal in Greek Religion », *Kernos* 29, 2016, p. 9-40, en ligne sur OpenEdition, <https://doi.org/10.4000/kernos.2386>, consulté le 9 décembre 2020.

- REINACH 1912 = Adolphe Reinach, «L'origine du thyrs», *Revue d'histoire des religions* 66, 1912, p. 1-48, en ligne, <https://www.jstor.org/stable/23662962>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2020.
- ROUX 1954 = Georges Roux, «Le Val des Muses et les Muses chez les auteurs anciens», *BCH* 78, 1954, p. 22-48, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/bch.1954.2431>, consulté le 29 novembre 2020.
- SALVIAT 1971 = François Salviat, «Inventaire de terrains sacrés à Larissa», in François Salviat, Claude Vatin (éd.), *Inscriptions de Grèce centrale*, Paris, De Boccard, 1971, p. 8-34.
- SANTIN, TZIAFALIAS 2013 = Eleonora Santin, Athanasios Tziafalias, «Épigrammes signées de Thessalie», *Topoi* 18.1, 2013, p. 251-282, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/topoi.2013.2466>, consulté le 2 décembre 2020.
- SCHEID-TISSINIER 1994 = Évelyne Scheid-Tissinier, *Les usages du don chez Homère : vocabulaire et pratiques*, Nancy, PU, 1994.
- SGO = Reinhold Merkelbach, Josef Stauber, *Steinepigramme aus dem griechischen Osten*, Stuttgart, Leipzig, Munich, Teubner et Saur, 1998-2004.
- SISMONDO RIDGWAY 2001 = Brunilde Sismondo Ridgway, *Hellenistic Sculpture*, I, Madison, University of Wisconsin Press, 2001.
- SPYROPOULOS 2006 = Georgios Spyropoulos, *Η Έπιταφή του Ηρώδη Αττικού στην Εύα/Λουκού Κυνουρίας*, Athènes, Όλκος, 2006.
- STAIS 1909 = Valerios Stais, «Αναθηματικὸν ἀνάγλυφον ἐκ Φαλήρου», *AE*, 1909, p. 239-264.
- THOMPSON 1952 = Homer A. Thompson, «Excavations in the Athenian agora: 1951», *Hesperia* 21.2, 1952, p. 83-113.
- TSAGALIS 2008 = Christos Tsagalis, *Inscribing Sorrow: Fourth-Century Attic Funerary Epigrams*, Berlin, New York, De Gruyter, 2008.
- TUCHELT 1972 = Klaus Tuchelt, «Weihrelief an die Musen: Zu einem Votiv aus Didyma», *AA*, 1972, p. 87-105.
- TZIAFALIAS, DARMEZIN 2015-2016 = Athanasios Tziafalias, Laurence Darmezin, «Dédicaces d'affranchis à Larissa (Thessalie)», *BCH* 139-140.1, 2015-2016, p. 127-210.
- VERSNEL 2011 = Henk S. Versnel, *Coping With the Gods: Wayward Readings in Greek Theology*, Leyde, Boston, Brill, 2011.
- VILLARD 1997 = Laurence Villard, *LIMC*, VIII, 1997, s. v. «Tyche», p. 115-124.
- WACE, THOMPSON 1908-1909 = Alan J. Wace, Maurice S. Thompson, «A Cave of the Nymphs on Mount Ossa», *ABSA* 15, 1908-1909, p. 243-247.
- WAGMAN 2015 = Robert Wagman, *The Cave of Nymphs at Pharsalus*, Leyde, Boston, Brill, 2015.
- WATHELET 1999 = Paul Wathelet, «Les subordonnées introduites par ὄφρα dans l'épopée homérique», in Bernard Jacquinod (éd.), *Les complétives en grec ancien : actes du colloque international de Saint-Étienne, 3-5 septembre 1998*, Saint-Étienne, PU, 1999, p. 367-382.
- WILLIAMS 2015 = Arden Williams, «Xenocratia and the Hieron of Cephissus», in John Bodel, Nora Dimitrova (éd.), *Ancient Documents and Their Contexts*, Leyde, Boston, Brill, 2015, p. 67-81.
- ZAGDOUN 1988 = Mary-Anne Zagdoun, «Bulletin archéologique : la sculpture, les reliefs hellénistiques», *REG* 101, 1988, p. 113-169, en ligne sur Persée, <https://doi.org/10.3406/reg.1988.1530>, consulté le 29 novembre 2020.
- ZAGDOUN 1989 = Mary-Anne Zagdoun, *La sculpture archaïsante dans l'art hellénistique et dans l'art romain du Haut-Empire*, Athènes, EFA, 1989.